

sesam-vitale



Étude de marché

Industriels du Numérique en Santé

2022

SOMMAIRE

ÉDITO

LES SERVICES DU NUMERIQUE EN SANTE

[SEGUR](#)

[MON ESPACE SANTÉ](#)

[DOSSIER MEDICAL PARTAGÉ](#)

[ORDONNANCE NUMÉRIQUE](#)

[APPLI CARTE VITALE](#)

[INSi](#)

[PRO SANTÉ CONNECT](#)

[TÉLÉSANTE](#)

LES SERVICES DEMATERIALISES DE L'ASSURANCE MALADIE

[POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN LIBERAL](#)

[POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ](#)

LE MARCHE DES INDUSTRIELS DU NUMERIQUE EN SANTE

[POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN LIBERAL](#)

[POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ](#)

[POUR LES TRANSPORTEURS](#)

[POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX](#)

[LES FOURNISSEURS DE SERVICES](#)

[LES ÉQUIPEMENTIERS](#)

[LES ORGANISMES CONCENTRATEURS TECHNIQUES](#)

[LES SYNDICATS](#)

[L'OFFRE DES EDITEURS MAJEURS](#)

ÉDITO

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, pour développer des solutions adaptées aux évolutions du numérique en santé, les équipes du GIE SESAM-Vitale accompagnent plus de 1 500 Industriels du Numérique en Santé pour contribuer à la mise en place et au déploiement des services et plateformes numériques de santé.

Cette synthèse est le fruit d'une analyse du marché des Industriels du Numérique en Santé intégrateurs des services des assurances maladie et usagers portant sur la période de juin 2021 à juin 2022 réalisée par le service Relations Industriels du GIE SESAM-Vitale.

Elle propose un état des lieux du marché pour le secteur libéral, pour les établissements de santé, pour les transporteurs sanitaires et pour les établissements et services du médico-social.

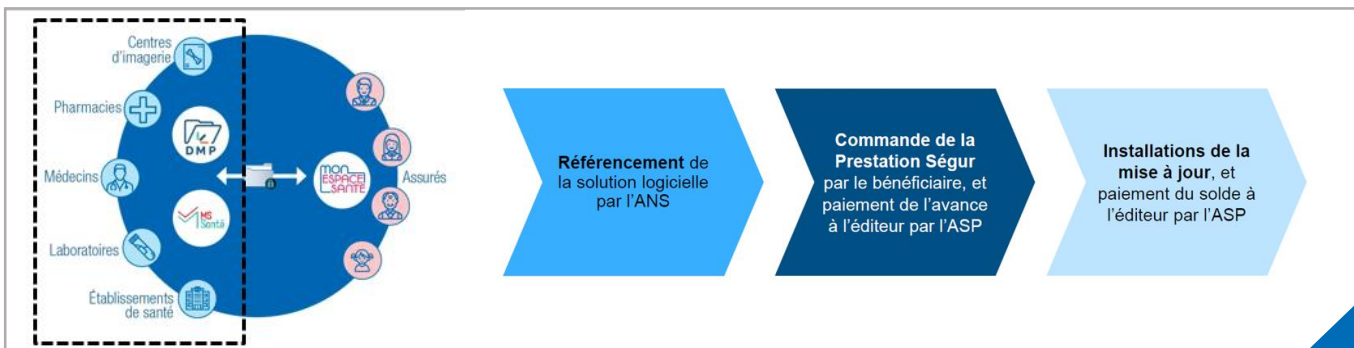
Bonne lecture !

LES SERVICES DU NUMERIQUE EN SANTÉ

SEGUR

Annoncé en juillet 2020, le **Ségur du numérique en santé** a pour objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé à la ville comme à l'hôpital et patients pour **mieux prévenir et mieux soigner**.

Le dispositif de financement à l'équipement est un mécanisme d'achat pour compte, où l'Etat finance des prestations d'équipement logiciel pour les professionnels et établissements de santé, avec des dispositifs distincts pour chaque type de logiciel. Chaque dispositif SONS est encadré par un arrêté, portant sur un « couloir » et un type de logiciel.



L'ambition est de passer en 2 ans de 10 à 250 millions de documents de santé échangés annuellement dans Mon espace santé via le Dossier Médical Partagé (DMP) et par messagerie sécurisée de santé.

Pour cela, un investissement sans précédent de 2 milliards d'euros a été engagé pour moderniser les logiciels métier des soignants (libéraux, hospitaliers, et du médico-social), afin de les rendre interopérables, équipés d'un module de e-prescription et compatibles avec Mon espace santé (DMP, messagerie sécurisée).

Il s'agit non seulement de les rendre **ergonomiques, mais surtout interopérables et compatibles avec Mon espace santé** (DMP, messageries sécurisées de santé). Les professionnels de santé peuvent bénéficier gratuitement d'une mise à jour de leur logiciel métier.

FOCUS SUR

- MON ESPACE SANTE
- DOSSIER MEDICAL PARTAGE (DMP)
- ORDONNANCE NUMERIQUE
- APPLI CARTE VITALE
- INS
- PRO SANTE CONNECT
- TELESANTE

- LES SERVICES DEMATERIALISES DE L'ASSURANCE MALADIE

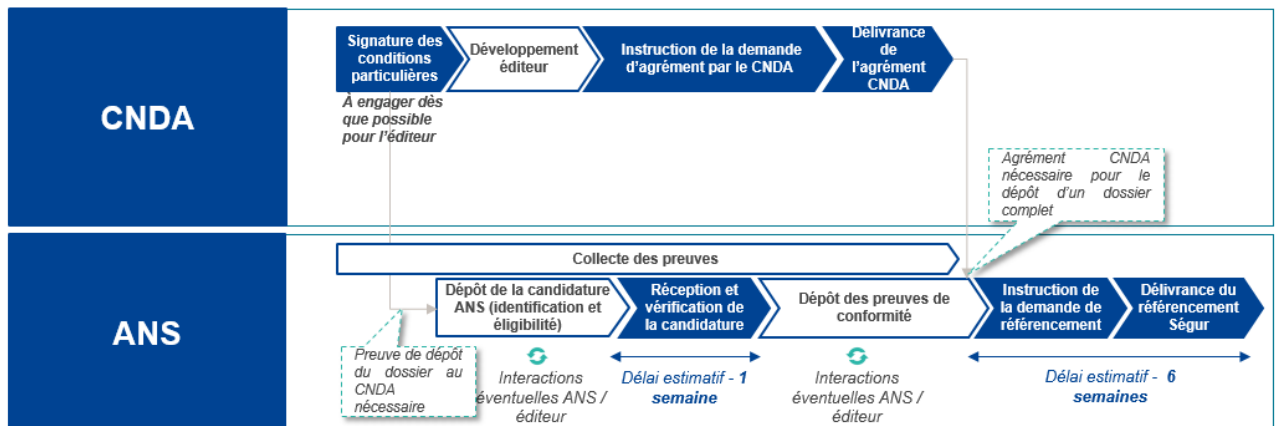
Le 15 juin s'est clôturée la période de candidature au référencement pour les éditeurs de logiciels des premiers couloirs Ségur (biologie médicale, radiologie, hôpital et médecine de ville). Dix mois après l'ouverture de cette première vague de financement du Ségur du numérique en santé, 130 dossiers de preuves complets au guichet de référencement ont été reçus par l'Agence du numérique en santé (ANS).

Le référencement de 66 solutions a été validé, couvrant plus de 80% des utilisateurs professionnels de santé sur les quatre couloirs.

Côté professionnels et établissements de santé, plus de 40 000 commandes de mises à jour Ségur ont été signées. Les premiers déploiements seront mis en œuvre prochainement sur le terrain et s'accéléreront. Afin de maximiser l'impact de cette première vague et de permettre à tous les éditeurs référencés de déployer les mises à jour logicielles "Ségur" chez tous leurs utilisateurs, le calendrier de la vague 1 a été étendu. Il permettra d'atteindre ainsi une masse critique de professionnels de santé embarquée de manière simultanée sur l'objectif d'alimentation de Mon espace santé.

La date limite de recueil des commandes auprès des professionnels de santé a été fixée au 30 novembre 2022. La date limite d'installation des mises à jour est quant à elle prévue pour le 28 avril 2023.

Processus de référencement : articulation CNDA-ANS



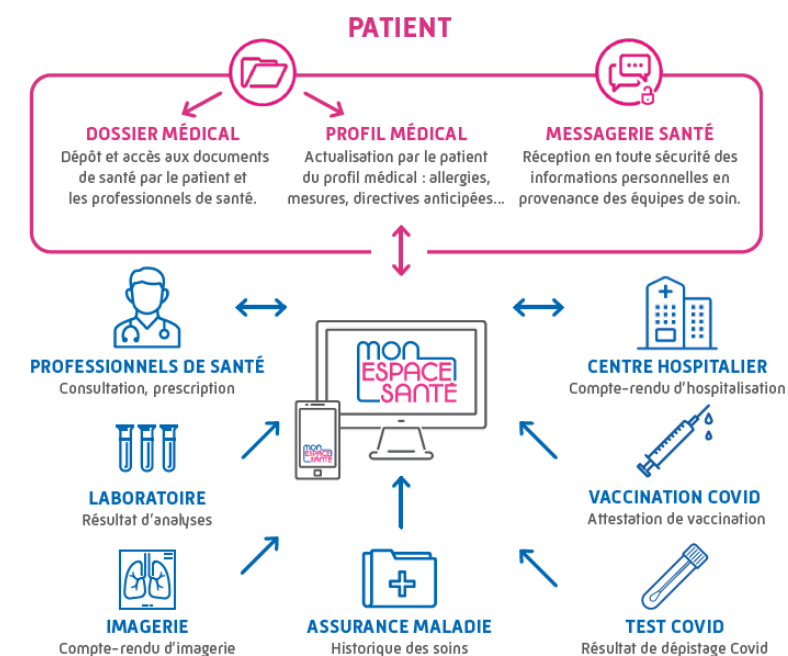
MON ESPACE SANTE

LE GIE SESAM-VITALE PILOTE DU PROCESS DE REFERENCEMENT DES SERVICES ACCESSIBLES DANS LE CATALOGUE DE SERVICES

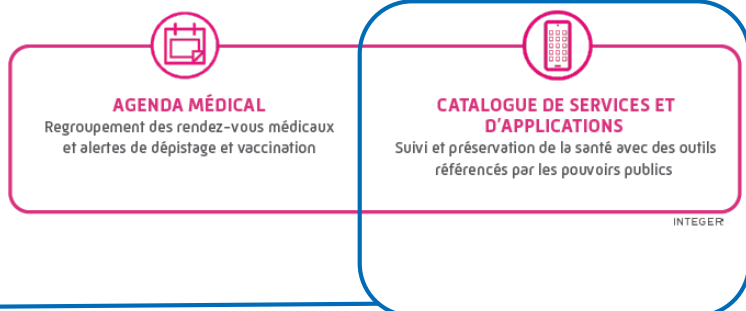
Deux ans après le lancement des travaux initiés par la feuille de route « Accélérer le virage numérique en santé », et après une phase d'expérimentation sur trois départements, la généralisation de "Mon espace santé", a débuté le 3 février 2022 sur l'ensemble du territoire national.

Mon espace santé est constitué de **4 fonctionnalités** : le stockage sécurisé des documents et mesures de santé de l'utilisateur et de son profil médical, la messagerie sécurisée permettant à l'utilisateur d'échanger des données médicales avec les professionnels de santé, l'agenda centralisant ses rendez-vous de santé et un catalogue de services pour les usagers.

Les services, ou applications, entrent dans le catalogue de Mon espace santé après l'examen de leur conformité aux critères définis par arrêté, dans le cadre d'une procédure de référencement piloté par le **GIE SESAM-Vitale**. Par ailleurs, le **GIE SESAM-Vitale** intervient également en tant qu'expert pour évaluer les conformités des demandes de référencement aux critères sécurité et Informatique et Liberté.



2 nouvelles fonctionnalités verront le jour courant 2022 :



PERSPECTIVES

Depuis le 31 mars, tous les fournisseurs de services peuvent déposer leurs demandes de référencement de leurs applications au catalogue de services Mon espace santé. De manière transitoire, les demandes des applications ayant vocation à échanger des données sont traitées comme des applications sans échange de données.

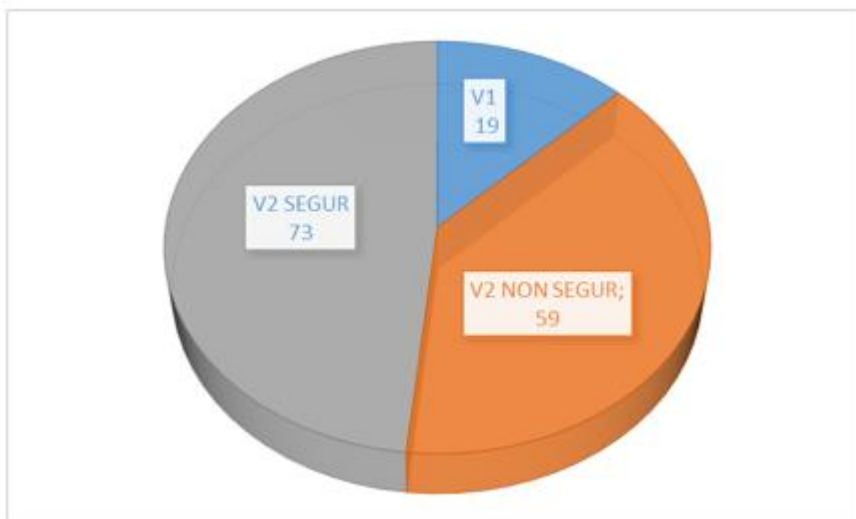
Au fur et à mesure de la mise à disposition des API permettant l'échange de données, les demandes de référencement seront complétées en renseignant tous les éléments relatifs à l'échange de données.

DOSSIER MEDICAL PARTAGÉ

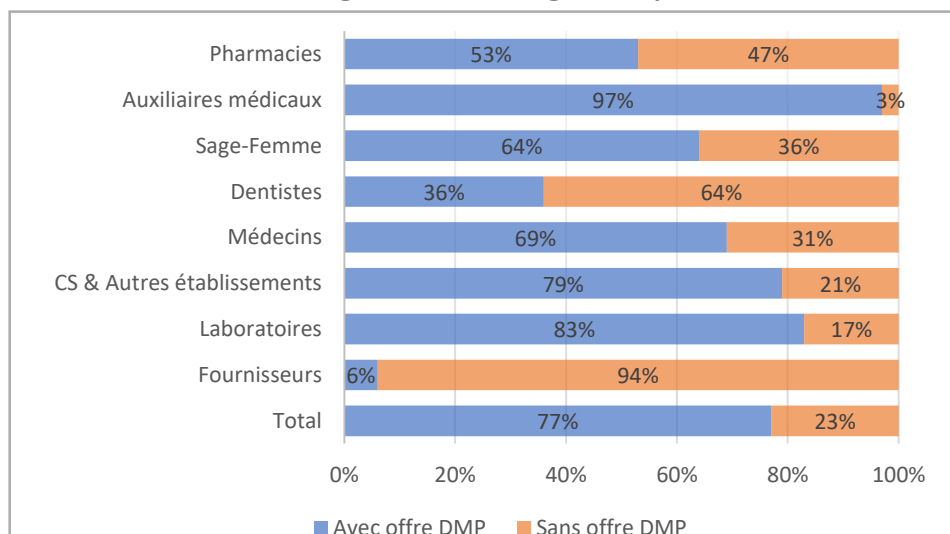
Les versions homologuées du DMP peuvent être classées en 3 catégories :



L'offre DMP des éditeurs (en nombre de logiciels) en juin 2022 est répartie de la façon suivante



Une offre éditeurs très hétérogène selon les catégories de professionnels de santé



- Une campagne d'information pour l'arrêt des API V1 et de la transaction TD0.0 a été organisée au 1er semestre 2022. 59 éditeurs ont été contactés dont 27 pour un entretien individuel.
- La transaction TD0.0 « acquérir les données concernant le patient » (DMP_0.0/TD0.0) est supprimée et remplacée par l'appel à l'INSi depuis avril 2021
- Un nouveau package a été mis à disposition des éditeurs intégrant
- Le « carnet de vaccinations intégré aux LPS ».

ORDONNANCE NUMÉRIQUE (EX E-PRESCRIPTION UNIFIÉE)



L'ordonnance numérique, appelée jusqu'alors e-prescription, est un service intégré au logiciel des professionnels de santé, qui consiste à **dématérialiser le circuit de la prescription entre les médecins libéraux et/ou salariés et les professions prescrites**. Elle fait partie des services socle du programme Ségur Numérique.

L'expérimentation médicaments, commencée en 2019 avec 6 éditeurs s'est poursuivie, avec plus de 405 000 ordonnances numériques créées en base par les médecins sur l'année 2021 auxquelles s'ajoutent 230 000 ordonnances numériques sur les 6 premiers mois de l'année 2022.

Le service ordonnance numérique, ouvert fin 2020, permet d'étendre la prescription à toutes les prestations (hormis la prescription d'actes de radiologie et de transport) : les médecins pourront prescrire les médicaments, les dispositifs médicaux, la biologie, les actes infirmiers, les actes de kinésithérapie, etc. Les logiciels autorisés ordonnance numérique unifiée doivent réaliser une phase de présérie qui permet d'éprouver sur le terrain l'ensemble du processus e-prescription unifiée et de sécuriser le déploiement sur l'ensemble du territoire.

A fin juin 2022, une douzaine de logiciels sont autorisés ordonnance numérique, dont 3 ont commencé leur présérie (2 logiciels médecins, avec plus de 20 000 e-prescriptions unifiées créées en base et 1 logiciel pharmacien). L'ordonnance numérique fait partie des services socles du programme Ségur Numérique, le déploiement va s'intensifier.

Quant à l'usage de l'ordonnance numérique en établissement, il va débuter en ESMS (Etablissement et service médico-social) fin 2022 par une expérimentation avec des EHPAD sans Pharmacie à Usage Intérieur. Elle sera suivie d'une publication d'un cahier des charges prescripteurs spécifique ESMS prévue fin 2023.

- 12 logiciels ont été autorisés e-prescription unifiée (11 logiciels médecins  et 1 pharmaciens )



- Parmi eux, 3 logiciels ont démarré leur phase de présérie 



APPLI CARTE VITALE

LE GIE SESAM-VITALE AU CŒUR DU COPILOTAGE DU PROJET ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL

L'ambition gouvernementale d'améliorer l'offre de service de la Santé à travers son virage numérique, la généralisation du DMP et de ses usages, l'utilisation croissante d'outils numériques dans la vie quotidienne des professionnels de santé et des assurés **montrent l'intérêt et le caractère incontournable de l'appli carte Vitale pour le monde Santé-Social.**

Tout comme la carte Vitale, l'appli carte Vitale va permettre au professionnel de santé d'accéder à tous les services de l'Assurance Maladie : la facturation SESAM-Vitale, les télé services intégrés assurance maladie obligatoire à son logiciel, les télé services disponibles sur amelipro, le DMP et le Dossier Pharmaceutique (DP) du patient.

En plus des données d'identification de l'assuré et de ses bénéficiaires déjà présentes en carte Vitale, **l'appli carte Vitale permet d'intégrer de nouvelles données : l'Identité Nationale de Santé (INS) et à terme les données de l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC).**

Elle permettra aussi à l'assuré de déléguer, pour un temps déterminé, l'usage de ses informations ou celles de ses bénéficiaires à une personne de confiance utilisant elle aussi l'appli carte Vitale. Par exemple, lorsqu'un proche qui garde les enfants les emmène chez le médecin et/ou va chercher leurs médicaments.

Le GIE SESAM-Vitale intervient à des niveaux structurants du projet : du copilotage du projet global avec l'Assurance Maladie, au développement de l'appli carte Vitale et de son système d'information, il est également responsable de la relation avec les industriels de l'identité numérique et avec les industriels offreurs de solutions logicielles aux professionnels de santé.

Après une phase d'expérimentation, des préséries ont été lancées en septembre 2022 auprès des collaborateurs du GIE SESAM-Vitale et des agents des caisses de 8 départements (Alpes-Maritimes, Rhône-Alpes, Sarthe, Bas-Rhin, Loire-Atlantique, Puy-de-Dôme, Saône et Loire, Seine-Maritime).





Le professionnel de santé utilisant l'appli carte Vitale doit disposer d'un **logiciel compatible appli carte Vitale** et d'un **dispositif de lecture** qui peut être un **lecteur de QR Code uniquement** (vivement recommandé car universel) ou un **lecteur QR Code et sans contact NFC**.

En lisant l'appli carte Vitale, il pourra ainsi récupérer de façon fiable et sécurisée l'ensemble des données d'identification de l'assuré et de ses bénéficiaires puis facturer en SESAM-Vitale et utiliser les TLSi AMO.

Le GIE SESAM-Vitale travaille avec une 10^{aine} d'éditeurs de logiciels participant à la présérie appli carte Vitale. Ces éditeurs recrutent des professionnels de santé volontaires pour tester l'usage de l'appli carte Vitale sur le terrain dans les 8 départements concernés. Dans ce cadre, les CIS des CPAM concernées se déplacent chez ces professionnels de santé et présentent leur appli carte Vitale pour réaliser une feuille de soin électronique et si possible un appel TLSi AMO.

Chiffres clés de l'expérimentation (à juin 2022)

→ **6430 assurés** ont activé l'application carte vitale sur leur smartphone. Les assurés étaient recrutés par mailing (critères d'éligibilité détaillés en annexe) parmi la patientèle des PS expérimentateurs.

→ **7 éditeurs** ont participé à cette première phase de l'expérimentation. Ils ont installé la solution logicielle compatible et le matériel de lecture de l'appli carte Vitale auprès de 114 PS (22 médecins, 48 pharmaciens, 9 opticiens et 44 infirmiers).

→ **157 factures** (FSE) avec appli carte vitale ont été réalisées depuis fin 2019.

→ **70% des assurés** se disent très satisfaits du processus d'activation et de l'usage de l'appli carte Vitale.

→ **Coté professionnels de santé expérimentateurs** : ils soulignent l'aspect novateur de l'appli carte Vitale, le bénéfice pour le patient d'avoir ses droits toujours à jour, l'aspect du 'sans contact' répondant aux contraintes sanitaires et le fait de ne plus rencontrer de bugs liés à la carte Vitale physique (lorsqu'elle n'est pas reconnue par exemple).



PERSPECTIVES

L'addendum 8 au cahier des charges SESAM-Vitale, publié aux éditeurs professionnels de santé libéraux en octobre 2020 décrit comment intégrer l'appli carte Vitale dans une solution logicielle de facturation SESAM-Vitale.

Les professionnels de santé équipés d'une solution compatible Addendum 8 ou Addendum 7 Ségur (logiciel et matériel pour lire l'appli carte Vitale) ou Dispositif Intégré v4 pourront élaborer des feuilles de soins électroniques sécurisées avec l'appli carte Vitale, dès lors que leur département est concerné par le déploiement de l'appli carte Vitale.

3 Webinaires sur les sujets Addendum 8 et appli carte Vitale ont été organisés en 2021 pour aider les éditeurs à intégrer ces évolutions. [Ils sont disponibles en replay.](#)

Le nombre de professionnels de santé équipés d'une solution logicielle compatible appli carte Vitale ne cesse d'augmenter sous l'impulsion du Ségur pour les médecins et pharmaciens.

Le forfait structure intègre des indicateurs concernant l'appli carte Vitale visant à amorcer son usage :

→ Le médecin de ville bénéficiera de 40 points (280 euros) en 2023 pour 5% de FSE réalisées avec une appli carte Vitale.

→ Idem pour le centre de santé par emploi temps plein médecin généraliste dans la limite de 20 ETP.

→ Le Pharmacien bénéficiera de 50 euros dès 5% de FSE réalisées avec une appli carte Vitale dès 2022.

Pour aider les éditeurs à choisir l'équipement de lecture de l'appli carte Vitale, le GIE SESAM-Vitale a publié des préconisations et mis en place un référencement auto-déclaratif d'équipements de lecture PC/SC, Code 2D et NFC.

Chiffres de déploiement des logiciels compatibles appli carte Vitale (juin 2022)



France entière

50 Editeurs ont une offre représentant 93 solutions logicielles

32 Editeurs déploient

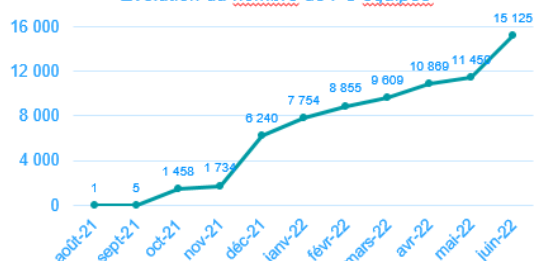
114 821 PS ont une offre (29,4 % du parc)

15 125 PS sont équipés (3,9 % du parc)

Addendum 8
ou Addendum 7 Ségur
ou DI v4



Evolution du nombre de PS équipés



- 4 888 Médecins (4,4 % du parc)
- 5 900 Pharmaciens (28 % du parc)
- 1 941 Dentistes (5,3 % du parc)
- 1 814 Auxiliaire-médicaux (0,9 % du parc)
- 59 Sages-femmes (0,8 % du parc)
- 383 Centres de santé (15% du parc)
- 138 Professionnels de la LPP (0,9 % du parc)
- 1 Labos (0,0 % du parc)

INSi (Identité Nationale de Santé intégré)

Depuis le 1er janvier 2021, toute donnée recueillie dans le cadre d'une prise en charge sanitaire ou médico-sociale doit être référencée selon l'identité nationale de santé, constituée du matricule et des traits d'identité INS.

Dans cette perspective, le GIE SESAM-Vitale a publié en 2020 les versions définitives du guide d'intégration pour trois opérations : la recherche par carte Vitale et par traits d'identité en janvier, la vérification unitaire en juillet et la vérification en masse en décembre.

L'authentification TLS mutuelle par certificat logiciel a été mise en production en juillet 2021.

Les équipes du GIE SESAM-Vitale **ont également étroitement accompagné les industriels pour qu'ils intègrent le téléservice INSi dans leurs logiciels** et collaboré de près avec l'Agence du numérique en santé pour la mise en œuvre de l'INS.

Le GIE SESAM-Vitale assure l'accompagnement à l'intégration du téléservice INSi et l'ANS est en charge de l'implémentation de l'INS au sein des solutions et du déploiement terrain.

L'équipe Support du GIE SESAM-Vitale est désormais l'interlocuteur unique des éditeurs pour l'assistance, l'intégration et l'implémentation de l'INS.

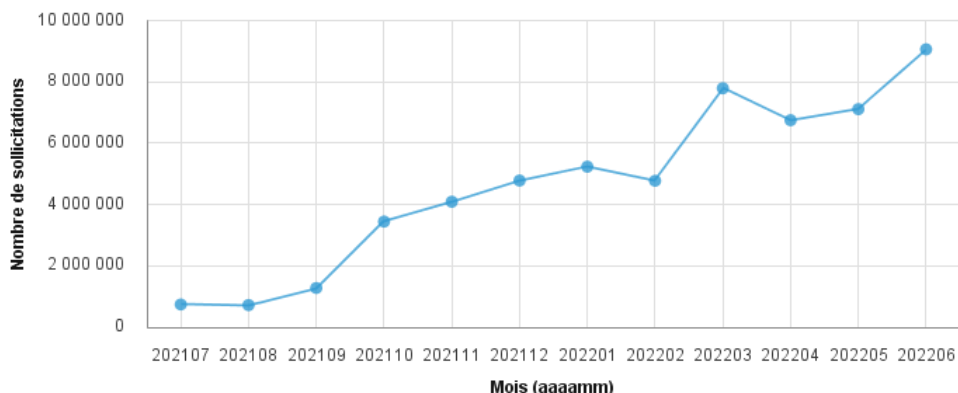
Après une campagne d'entretiens individuels avec les éditeurs, deux webinaires de formations, une webTV « L'Actu INS » et de nombreuses interventions en 2021, l'accompagnement se poursuit selon les sollicitations et les besoins particuliers des industriels concernés par l'INS.

A fin juin 2022, 149 éditeurs ont obtenu leur autorisation (+86% en un an), 30 sont en cours d'autorisation et 63 solutions ont déjà effectué des tests auprès du CNDA.

Les appels au téléservice INS ne cessent de progresser. **Le mois de juin 2022 a enregistré plus de 9 millions d'appels, soit une hausse de + 27% par rapport au mois précédent.**

Après un début timide, le nombre d'utilisateurs est aussi en constante progression pour atteindre fin juin 2022 **40 523 utilisateurs.**

Nombre d'utilisateurs qui appellent le TLSi INSi



PRO SANTÉ CONNECT

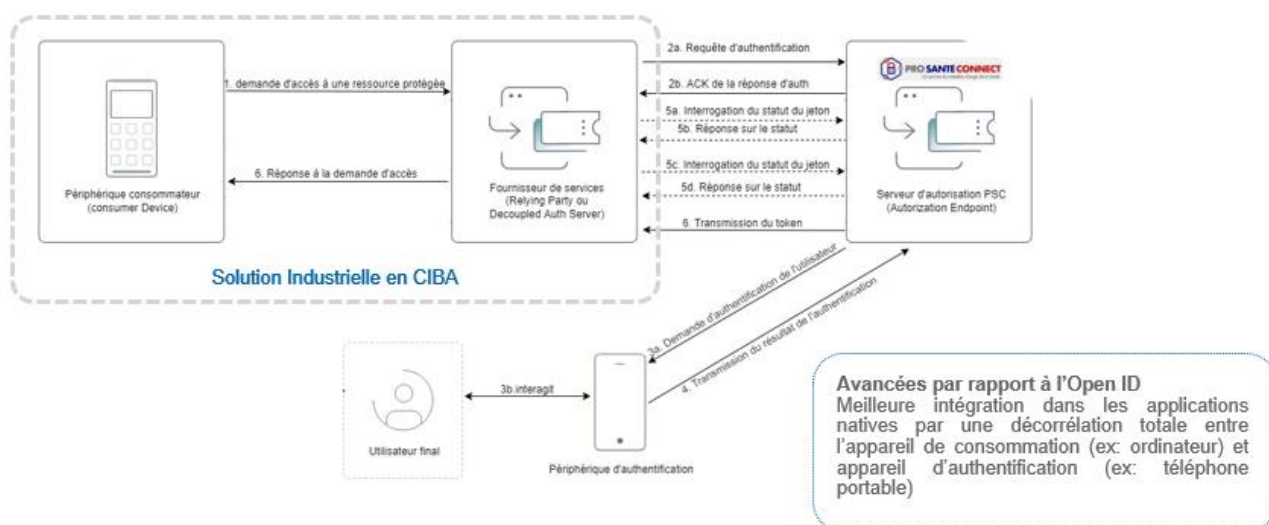
Dans le volet numérique du Ségur de la Santé, Pro Santé Connect est clairement identifié comme service socle prioritaire.

Les études d'impact sur l'intégration de la e-CPS dans les services aux PS, menées en 2019 par le GIE SESAM-Vitale et l'ANS, ont servi de support à des travaux conjoints entre DNS, ANS, Cnam et GIE SESAM-Vitale depuis début 2021 avec pour objectif d'identifier le reste à faire pour pouvoir proposer une offre complète aux PS de services PSC compatibles.

La feuille de route « usage e-CPS » a été confirmée :

- Le portail amelipro est compatible depuis septembre 2021.
- Le Web DMP PS l'est depuis décembre 2021.
- L'ANS va mettre à disposition Pro Santé Connect en version CIBA fin juin 2022, ce qui donnera la possibilité de faire de la facturation SV, des TLSi AMO, du DMP en intégré logiciel ou des services en ligne AMC en 2022.

Pro Santé Connect : Architecture CIBA – Schéma fonctionnel



Au-delà de la mise à disposition de Pro Santé Connect en version CIBA, il s'agira pour atteindre le dernier objectif de créer et de mettre à disposition des éditeurs les services suivants :

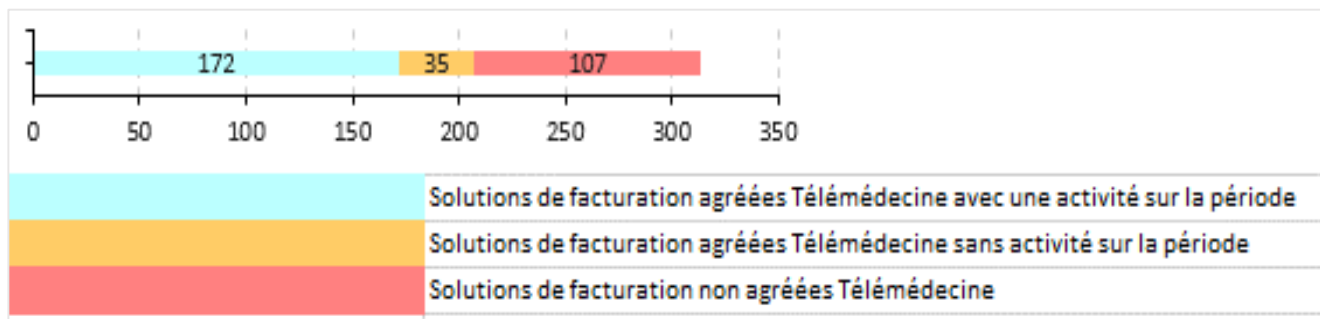
- Service d'authentification Pro Santé Connect pour les logiciels « client lourd » ;
- Service de signature en ligne pour la facturation SV et les TLSi ;
- Service en ligne de type fournisseur de données pour la mise à disposition des données du DAM.

TÉLÉSANTÉ

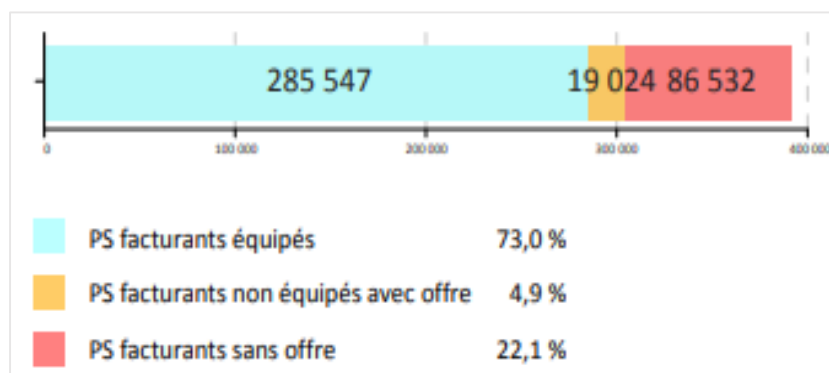
Suite aux usages engendrés par la crise sanitaire, et grâce à l'accès quasi généralisé de la population française à internet et à des connexions qui sont devenues fluides sur la plupart des territoires, **les dispositifs de « e-santé »** représentent une **manière nouvelle de soigner**. Outre le fait qu'elle est très encadrée et exige des garanties fortes de qualité et de sécurité des actes (au même titre que la pratique de la médecine traditionnelle), la télémédecine présente l'avantage de la dématérialisation et permet ainsi de s'affranchir des distances, réduisant les barrières géographiques et permettant un accès simplifié et plus large aux soins.

Avec la possibilité de faire une **consultation médicale en ligne**, d'être suivi à distance, c'est l'opportunité pour certains patients ayant des difficultés à se déplacer d'avoir un suivi plus régulier donc de meilleure qualité. C'est aussi une réponse complémentaire à d'autres mesures pour les déserts médicaux.

La télésanté poursuit son déploiement, avec pour juin 2022, environ 120 Editeurs ayant au moins une solution de facturation agréée avec l'avenant « Télémédecine », c'est à dire permettant la facturation des actes de télésanté en mode SESAM sans Vitale (représentant 207 solutions de facturation au total).



Ces solutions équipent plus de 285 000 professionnels de santé soit un taux de déploiement global de 73%



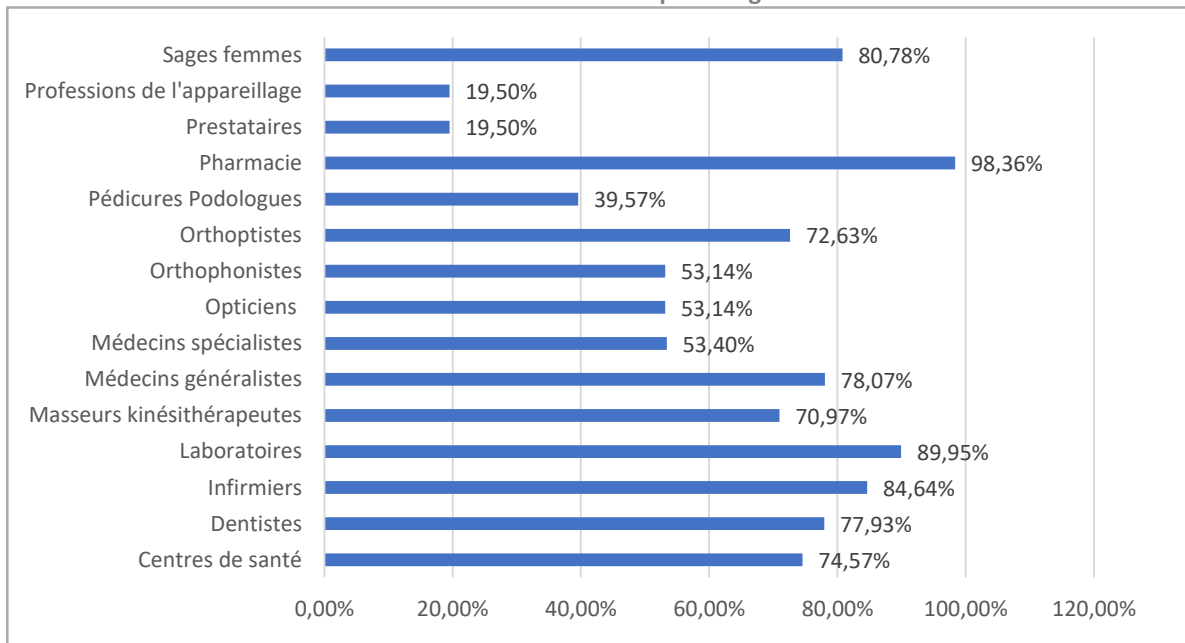
Pour la catégorie « **médecins généralistes** », le taux de professionnels de santé équipés d'une solution agréée avec l'avenant « Télémédecine » s'élève à près de **97%**.

LES SERVICES DÉMATÉRIALISÉS DE L'ASSURANCE MALADIE

FACTURATION SESAM-VITALE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE

à juin 2022

Professionnels de santé en télétransmission SESAM-Vitale par catégorie



Soit 391 155 professionnels de santé en télétransmission SESAM-Vitale → 65% de la population de référence

→ La progression de l'addendum 7 a progressé de +10 points depuis juin 2021 pour atteindre un taux de déploiement sur le territoire de **86%** en juillet 2022.

→ Le taux de déploiement en addendum 8 est de **4,7%** chez les PS facturant équipés.

Ce sont principalement des Pharmaciens (31% équipés d'une solution addendum 8) et des centres de santé (15%).

→ En juillet 2022 – **52 éditeurs** ont au moins une solution agréée addendum 8

Sur le terrain, les niveaux de cahier des charges SESAM-Vitale déployés restent hétérogènes selon les catégories de PS, mais on constate une augmentation du nombre de PS équipés avec l'addendum 7 ou supérieur, plus ou moins importante selon les catégories.

→ Les centres de santé, pharmacies et dentistes qui semblent ne plus progresser sur la mise en place de l'addendum 7 ont beaucoup plus déployé l'addendum 8, respectivement à **16%, 34% et 8%**.

PRISE EN COMPTE DES DERNIERS AVENANTS AU CAHIER DES CHARGES SESAM-VITALE

Avenant	Date de publication	Potentiel de déploiement*	Taux de déploiement*
Télémédecine (Toutes professions sauf pharmacie et Biologie)	Juillet 2018 V2 en Janvier 2019	80,5%	74,1%
Intégration CFE (Toutes professions)	Septembre 2018	77,2%	71,8%
Réforme 100% santé (Dentistes, LPP, Pharmacie)	2018 V2 en décembre 2018	88,7%	73,1%
Mesures génériques (Pharmacie)	Septembre 2019 V3 en mai 2020	100% (mars 2022)	96% (mars 2022)
Evolution de gestion des indemnités kilométriques (Infirmiers)	Octobre 2019	98,8%	98,2%
Accompagnement à la téléconsultation (Infirmiers et Pharmacies)	Octobre 2019	95,5%	94,4%
Evolution du contexte de gestion de la part complémentaire (Toutes professions)	Janvier 2020	45%	23,3%
C2S-100% Santé 2020 (Toutes professions)	Avril 2020 V3 en Février 2022	64,2%	40,9%
Nouveaux examens obligatoires enfants (Médecins)	Octobre 2020	65,2%	27,9%
Consultation complexe pour les chirurgiens-dentistes (Chirurgiens-Dentistes)	Septembre 2020	55,2%	19,7%
Tiers payant IVG (Médecins, Sages-femmes, biologie)	Novembre 2021	13,4%	6,3%
Santé sexuelle (Médecins, Sages-femmes, Pharmacie, Biologie)	Juillet 2022	Pas de chiffres	Pas de chiffres

Potentiel de déploiement = PS facturant équipés et PS facturant non équipés avec offre.

Taux de déploiement = PS facturant équipés

Ces chiffres datent d'août 2022 sauf mention contraire dans le tableau.

LES EVOLUTIONS DE LA FACTURATION SESAM-VITALE EN LIEN AVEC LE TIERS-PAYANT

Synthèse du déploiement des services liés au tiers payant

	Potentiel de déploiement	PS équipés	PS utilisateurs
TPi ACS	99,3%	98,9%	
TP ALD/MAT	97,9%	96,4%	
SUIVI FTP	93,3%	86,6%	
TPG	70,3%	63,2%	
ADRI	98,4%	96,2%	86%
TP AMC	45,0%	23,3%	
TP AMC Médecins		34,8%	
TP AMC Auxiliaires Médicaux		13,6%	

L'offre et le déploiement d'ADRI sont importants : 96% des PS sont équipés d'ADRI mais il reste une marge de progression sur l'usage du téléservice car seul 86% des professionnels de santé équipés l'utilisent.



QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LE TÉLÉSERVICE ADRI

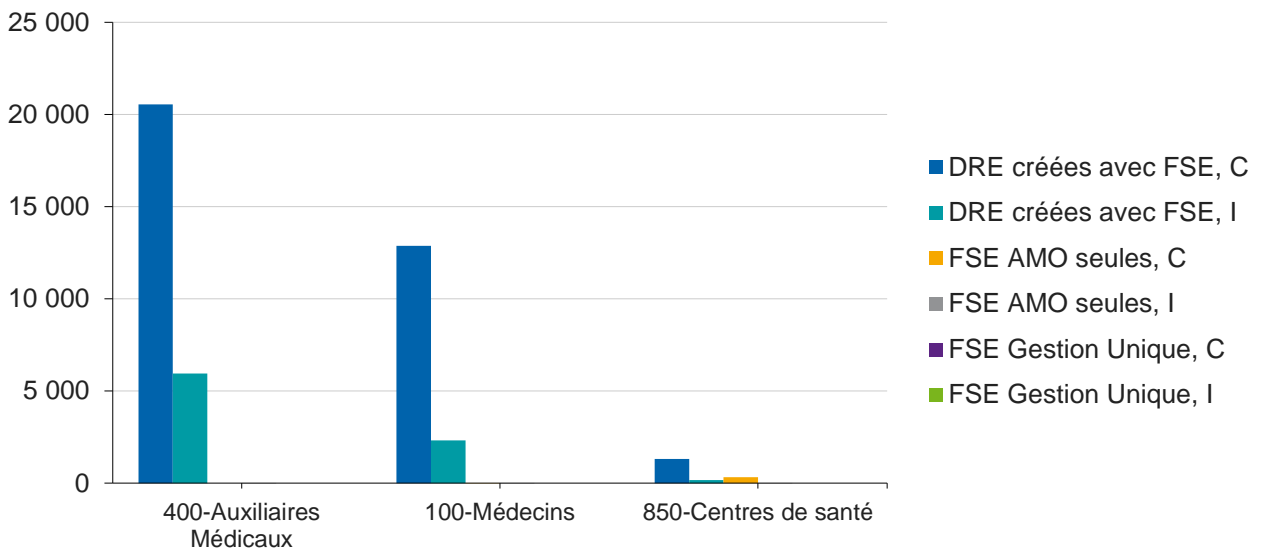
- PS équipés logiciel avec ADRI : 375 700 – 96,2%
- PS qui utilisent ADRI : 323 368 – 86,1% des PS équipés
- **Nombre d'appels ADRI en Juin 2022 : 66 629 777 contre 48 318 811 l'année dernière à la même période, c'est presque 20 millions de plus !**
- Taux global de réussite des appels ADRI : **96,9%**

LES SERVICES AMC

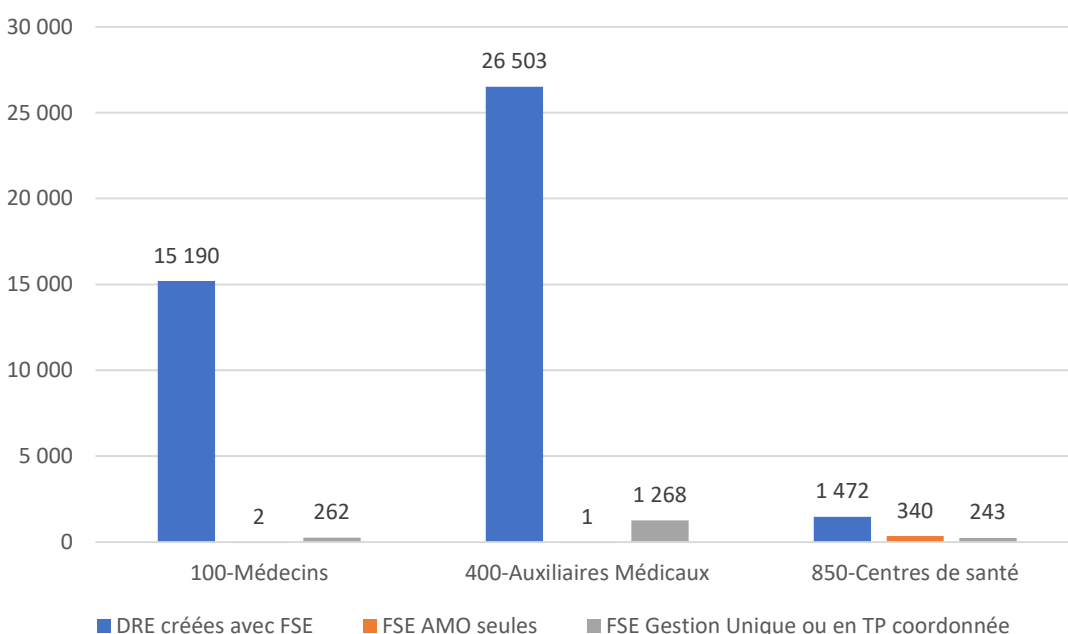
Les services en ligne AMC (IDB/CLC) sont ouverts progressivement :

- Pour les médecins et centres de santé médicaux depuis septembre 2017
- Pour les auxiliaires médicaux et sages-femmes depuis janvier 2018
- Pour les dentistes, l'autorisation CNDA est possible depuis juillet 2022

A juin 2022, 11 éditeurs disposent d'une autorisation services en ligne AMC : CALIMAPS, CBA, CEGEDIM SANTE, EDL, EPSILOG, IMAGINE EDITION, MAIDIS, PRATILOG, PYXSYSTEM, RESIP et SEPHIRA.



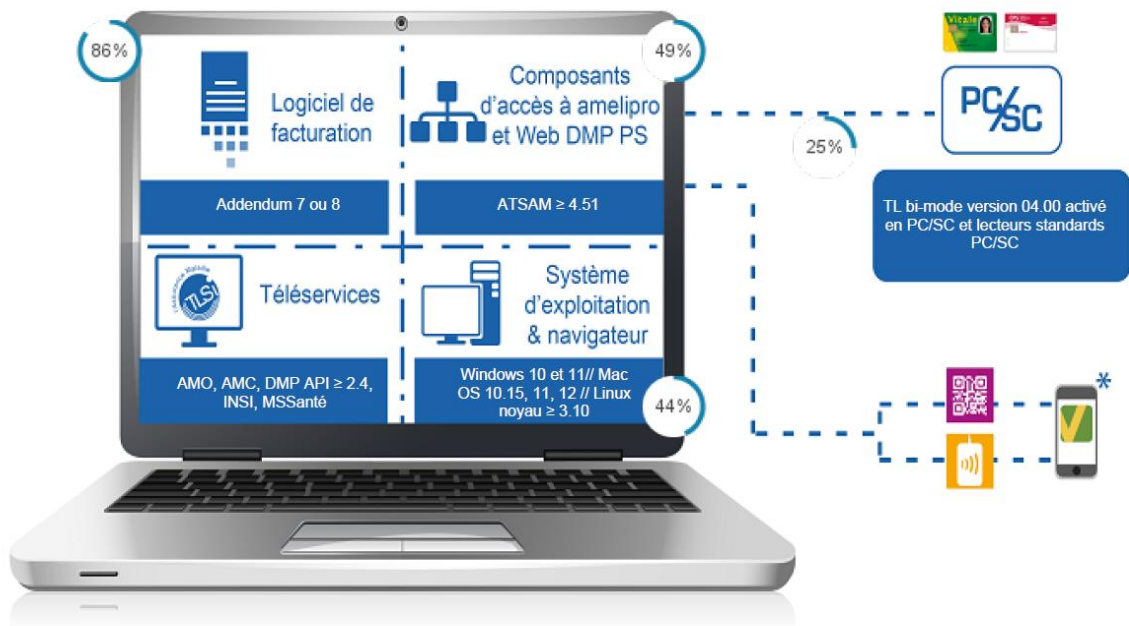
Nombre de factures avec utilisation SEL AMC transmises aux centraux (juillet 2022)



LE PROGRAMME PRO-PS

Le programme PRO-PS (pour le Renouvellement des Outils informatiques des professionnels de santé) vise à accélérer la mise à jour du parc des Systèmes d'Information des PS et donne un état des lieux du parc.

Etat du parc à jour à juin 2022



* l'usage de l'appli carte Vitale n'est possible qu'à partir de l'addendum 8

Pour les logiciels de facturation, le déploiement en addendum 7 et 8 se poursuit, avec au global 86% des professionnels de santé équipés et un **potentiel de déploiement à 94%**.

Taux de déploiement en Addendum 7 ou 8 par catégorie de médecin



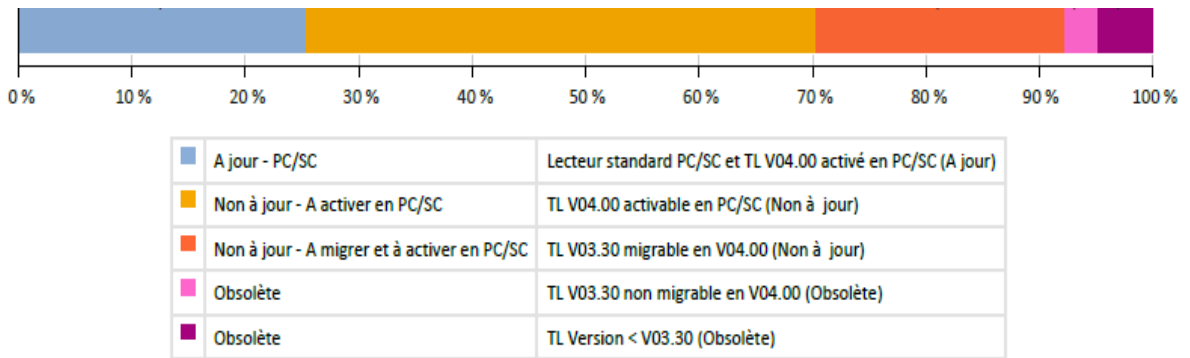
A l'été 2022, 45 éditeurs sont agréés addendum 8 avec déjà plus de 1000 professionnels de santé déployés.

La vitesse de migration diffère selon les spécialités. Les auxiliaires médicaux, dentistes, centres de santé sont très majoritairement en addendum 7. Pour les médecins et les pharmaciens, le SEGUR, avec son obligation de déployer l'addendum 8, est un sponsor de la mise à niveau des logiciels : en 6 mois, les médecins sans offre sont passés de 26 à 13% et les pharmaciens de 69 à 25%.

Lecteurs de carte : suite à l'arrêt de support du GLASS et des lecteurs 3.30 au 31 décembre 2021, sont désormais considérés comme « à jour » en 2022, uniquement les TL bi-mode activés en PC/SC version 04.00, et les lecteurs standards PC/SC : le taux de postes équipés de lecteurs « à jour » mi-juin 2022 s'élève ainsi à 25%.

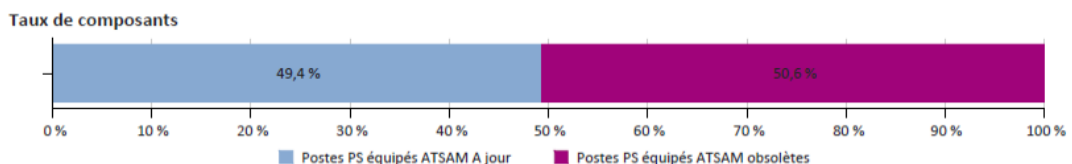
Environ 67% des PS sont équipés de lecteurs « non à jour » pour lesquels une action est requise, c'est-à-dire soit de lecteurs TL v04.00 qui n'ont pas encore été activés en PC/SC, soit de lecteurs TL v03.30 qui peuvent être migrés en V04.00 et activés en PC/SC.

Enfin, environ 8% des PS utilisent des lecteurs obsolètes, qui sont donc à remplacer afin d'assurer le bon fonctionnement du poste de travail.



Système d'exploitation : au global, environ 44% des postes ont un OS à jour (41% pour les OS Windows, et 60% pour les OS Mac).

ATSAM permettant d'accéder à amelipro et Web DMP PS : version >= 4.51 : près de la moitié des postes équipés d'ATSAM, ont une version à jour (>= 4.51).



* Données des 40 derniers jours

LA MARQUE PRO-PS Millésimé 2022 : à juin 2022, **11 solutions** ont obtenu le millésime PRO-PS 2022, équipant environ **13 000 professionnels de santé**.

Qu'est ce que c'est ?

#PRO-PS

Pour le renouvellement des outils des Professionnels de Santé

le programme vise à accompagner et accélérer la mise à jour du parc informatique utilisé par les Professionnels de Santé

↓

Que m'apporte ce logo ?

PRO-PS 2022

Pour un professionnel de santé, c'est un **signe de confiance pour une solution à la pointe en termes techniques, réglementaires**

Pour un industriel

C'est un **signe distinctif de qualité** pour sa solution

Il **prouve son engagement** dans la réalisation d'une solution :

- qui assure le bon niveau de sécurité des échanges
- suit au plus près les évolutions techniques et réglementaires
- permet l'accès à l'innovation dans l'e-santé

↓

Comment rejoindre le programme de 2022 ?*

- Respecter les critères du millésime en cours disponibles sur l'espace Industriels
- Compléter le formulaire pour s'engager

Si votre demande est validée, vous pouvez **apposer le logo de la marque et votre solution apparaîtra comme solution « PRO-PS » millésimé 2022** dans notre catalogue produit.

PRO-PS 2022

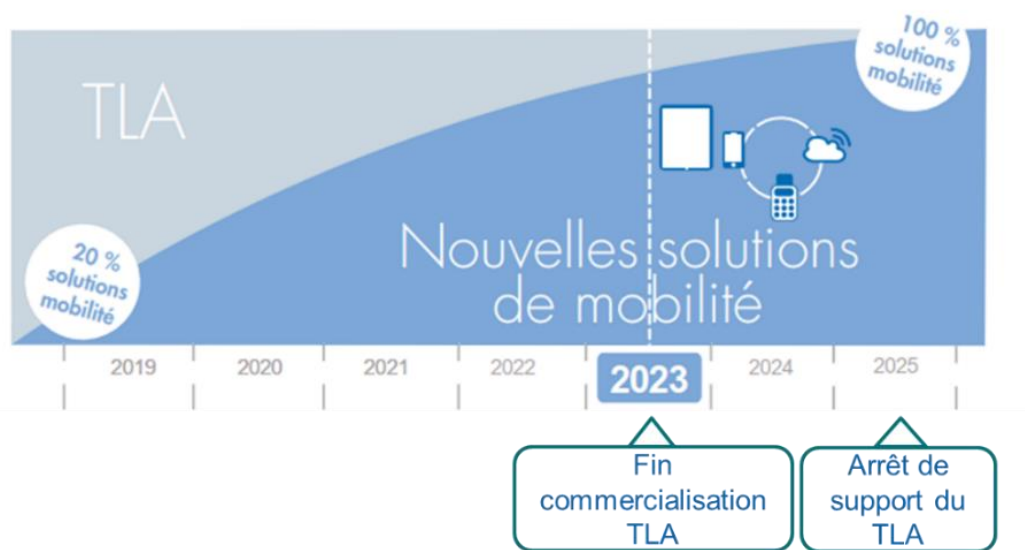
DIAGAM

L'outil DiagAm a été mis en production en juin 2022 et permet au professionnel de santé de réaliser seul ou guidé par son CIS, un diagnostic de son équipement.
Une fois le diagnostic effectué, l'outil propose par un jeu de couleur un état des lieux.

Une communication a été poussée aux professionnels de santé via une communication OSMOSE le 1^{er} juillet 2022.

LES NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITE

D'une offre TLA vers une offre de Mobilité



Dans le cadre du déploiement des solutions de mobilité, le GIE SESAM-Vitale accompagne les industriels, en particulier ceux couvrant les catégories de professionnels de santé médecins et auxiliaires médicaux.

Ces nouvelles solutions se développent et le GIE SESAM-Vitale enrichit, au fil de l'eau, son catalogue de produits labellisés sur son site web.

mobi
lité ➔ **11 solutions sont aujourd'hui référencées.**

SCOR

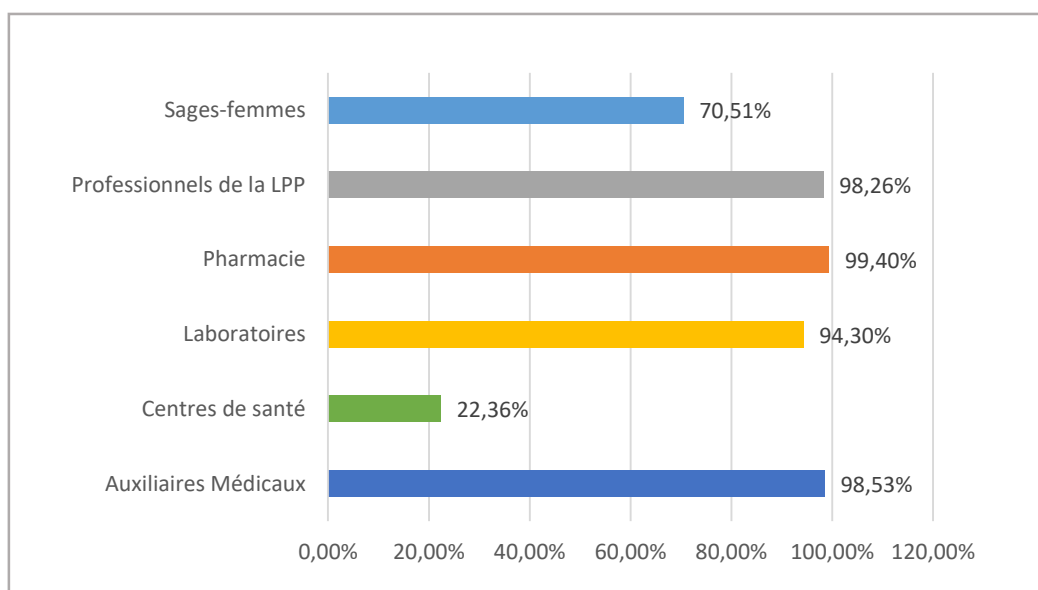
Le service SCOR consiste à dématérialiser l'envoi des pièces justificatives (PJ) papiers par des Professionnels de Santé prescrits aux Assurances Maladie Obligatoires (AMO).

Expérimenté d'abord auprès des pharmaciens, SCOR a été généralisé à l'ensemble des professionnels de santé prescrits depuis avril 2013. **Les éditeurs ont quasiment tous intégré SCOR à leur offre (99%).**

Les usages par les professionnels de santé sont très répandus dans certaines catégories (pharmacie, fournisseurs, auxiliaires médicaux et laboratoires) et en progression dans les autres.

Près de 233 000 professionnels de santé prescrits ont émis une télétransmission SCOR durant le mois de juin 2021, soit un taux d'utilisateurs de **96,9%**.

Usage de SCOR à fin juillet 2022



TELESERVICES DU MONDE LIBERAL

L'offre de téléservices intégrés assurance maladie obligatoire vient compléter celle d'ameliPro par navigateur.

Les téléservices intégrés aux logiciels permettent aux éditeurs de proposer un bouquet de téléservices AMO intégré au logiciel métier du PS à valeur ajoutée.

La prise en compte de l'offre TLSi par les éditeurs continue sa progression et son déploiement chez les professionnels de santé, bien qu'encore restreint, reste constant.

Le téléservice ATMPi a été fermé en mai 2022 pour répondre aux exigences réglementaires du décret n°2019-854 du 20 août 2019 impliquant la réforme des Cerfas Avis d'Arrêts de Travail (AAT) et Certificat Médical Accident du Travail – Maladie Professionnelle (CM AT/MP). Le téléservice intégré AATi a quant à lui évolué pour prendre en compte la prescription de l'arrêt de travail lié aux accidents du travail ou maladies professionnelles.

SERVICES POUR LES ETABLISSEMENTS DE SANTE

FACTURATION ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE

Afin d'accompagner les éditeurs hospitaliers dans la prise en compte des règles de facturation dans leurs logiciels, le GIE SESAM-Vitale propose une offre de spécifications fonctionnelles générales (SFG).

Les SFG FIDES ACE : diffusées depuis 2016, elles permettent aux 23 éditeurs certifiés FIDES ACE par le CNDA de prendre connaissance des évolutions réglementaires et fonctionnelles de la facturation directe des établissements EPS et ESPIC. Elles ont fait l'objet de 3 versions de maintenance au cours des 12 derniers mois, dont une version destinée à présenter les nouveautés de la campagne tarifaire 2022.

Les SFG MCO CP : diffusées depuis 2018, elles décrivent les règles de facturation de l'activité MCO des cliniques privées. En parallèle, une offre de tests a été mise en place pour aider les éditeurs en cliniques privées à fiabiliser leur logiciel de facturation. Là encore, 3 versions ont été diffusées au cours des 12 derniers mois.

Les SFG SSR CP : diffusées depuis 2022, elles ont été réalisées dans le cadre de la réforme de la facturation de l'activité SSR en cliniques privées, dont la mise en œuvre est fixée au 1^{er} mars 2023.

Elles ont tout d'abord fait l'objet d'une version de travail en début d'année 2022, dont l'objectif a été de recueillir les remarques des éditeurs avant de diffuser une version de référence. Les éditeurs bénéficient d'un accompagnement particulier pour faciliter la prise en compte de cette réforme importante de la facturation en cliniques privées. Une formation a été organisée en mai 2022 visant à détailler les différentes règles de facturation à intégrer. D'autres actions sont prévues dans les prochains mois.

CHIFFREMENT DE TRANSPORT DES FLUX DE FACTURATION

Les flux de facturation transmis vers l'assurance maladie par les logiciels doivent être chiffrés, pour assurer la sécurité des échanges. Parmi les **20 éditeurs** proposant une solution de télétransmission chiffrée pour les établissements de santé :

- **4** sont spécialisés dans les solutions de transmission chiffrée ;
- **16** sont également éditeurs de solution GAP.

Au 30 juin 2022, 21 éditeurs étaient autorisés sur la base des dernières spécifications de référence, qui répondent aux dernières recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) en matière de sécurisation des échanges.

70,5% des factures des établissements de santé sont chiffrées conformément aux dernières recommandations de l'ANSSI.

LECTURE CARTE VITALE

Les professions de santé qui ne rentrent pas dans le dispositif SESAM-Vitale, comme les établissements de santé, peuvent pour lire le contenu de la carte Vitale via les API de Lecture Vitale.

Mises au point par le GIE SESAM-Vitale, elles sont destinées à être intégrées dans les logiciels de GAP et de DPI.

Différents types de données peuvent être remontées :

- des données d'identification et de droits AMO du bénéficiaire de soins ;
- des données médico-administratives (*soumises à la présence d'une carte CPS*).

Au 30 juin 2022 :

- **320 éditeurs** avaient intégré les API de Lecture Vitale (*toutes versions confondues*) ;
- **149 d'entre eux** déclaraient proposer leur solution aux établissements de santé (*la principale cible des API de Lecture Vitale*).

Ces API sont de plus en plus orientées vers un usage d'identification du bénéficiaire en vue d'accéder aux téléservices de récupération de droits (CDRi, PEC +).

SCOR CP

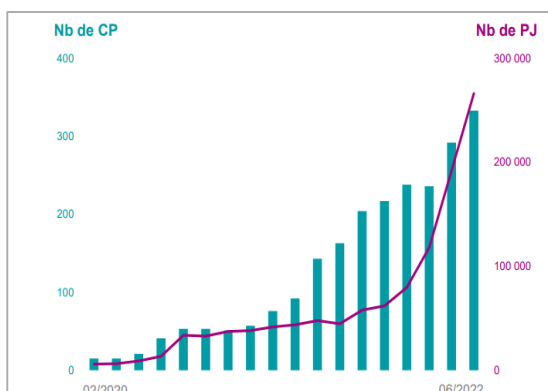
Afin de simplifier et fluidifier le processus de facturation, l'Assurance Maladie donne désormais la possibilité aux cliniques privées de dématérialiser le bordereau « S3404 ». Pour cela, une extension du cahier des charges « SCOR » a été diffusée en mai 2016 aux éditeurs développant des solutions de facturation pour les CP.

Six éditeurs ont reçu la conformité logicielle de la part du CNDA : Cegi, Dedalus, QSP Systems, Cigest, Echo Santé et Sigems. Ils représentent 78% de la facturation des cliniques privées.

Après être passés par une phase pilote, ces éditeurs sont désormais en phase généralisation.

Au 30 juin 2022 :

- **322 cliniques** étaient équipées de SCOR CP, pour une moyenne mensuelle de plus de **200 000 pièces-justificatives** de facturation transmises aux régimes d'assurance maladie obligatoire.



CDRi

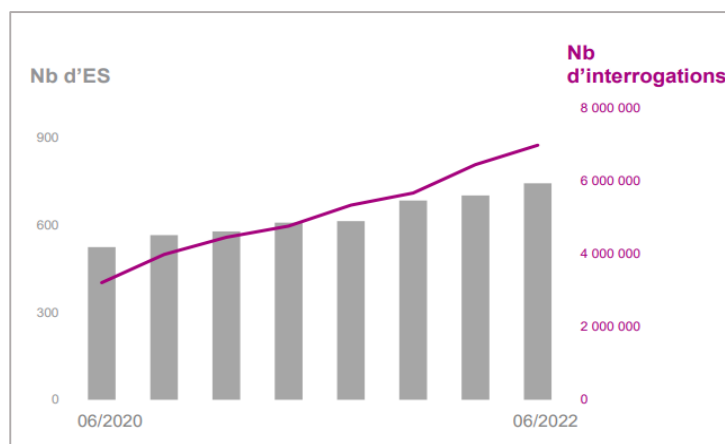
Le service intégré CDRi, est proposé à l'ensemble des établissements de santé EPS, ESPIC et CP qui font de la facturation B2. Il permet de récupérer les droits à jour des patients, lors de pré-admission, de l'admission et de la facturation, et ainsi **éviter les erreurs et les rejets de factures**.

En plus d'un mode d'appel unitaire, CDRi peut désormais être appelé par lots de dossiers. La documentation d'implémentation est à disposition des éditeurs.

Au 30 juin 2022 :

→ **15 éditeurs étaient autorisés CDRi**, qui représentent un potentiel de déploiement de 92% sur le segment des établissements publics et ESPIC et 50 % sur le segment des CP.

→ **624 établissements sont équipés de CDRi** pour environ 7 millions d'appels mensuels au service.



ROC

Le dispositif ROC est développé dans le cadre du programme SIMPHONIE (Simplification du parcours administratif hospitalier du patient et de numérisation des informations échangées), piloté par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS).

Il consiste à dématérialiser les échanges entre les établissements de santé et les organismes d'assurance maladie complémentaires.

Pour un établissement, ROC permet, à partir de la lecture du code datamatrix sur l'attestation, et à partir de services en ligne, de transmettre une Demande de Remboursement Electronique fiabilisée et portant l'engagement de AMC à la payer. Il permet également de traiter les retours de paiement et de rejets.

Après avoir été expérimenté pendant une année, le dispositif ROC est entré en phase de généralisation depuis juillet 2020.

Tous les éditeurs ont désormais la possibilité d'intégrer les règles décrites dans les livrables mis à disposition par le GIE SESAM-Vitale. Au même titre que pour les AMO, en juillet 2022, le dispositif a été étendu au CP et aux domaines SSR et PSY.

Au 30 juin 2022 :

→ **4 éditeurs sont autorisés par le CNDA sur la version de généralisation** : le GIP Mipih, l'Institut Sainte Catherine, le GIP Cpage et Intersystems. Ils représentent 46,8% du marché (en nombre d'établissements).

→ **51 établissements EPS et ESPIC utilisent les services ROC**, pour une moyenne d'environ 3 000 DRE-ES (Demandes de Remboursement) transmises chaque semaine aux organismes d'assurance maladie complémentaire.

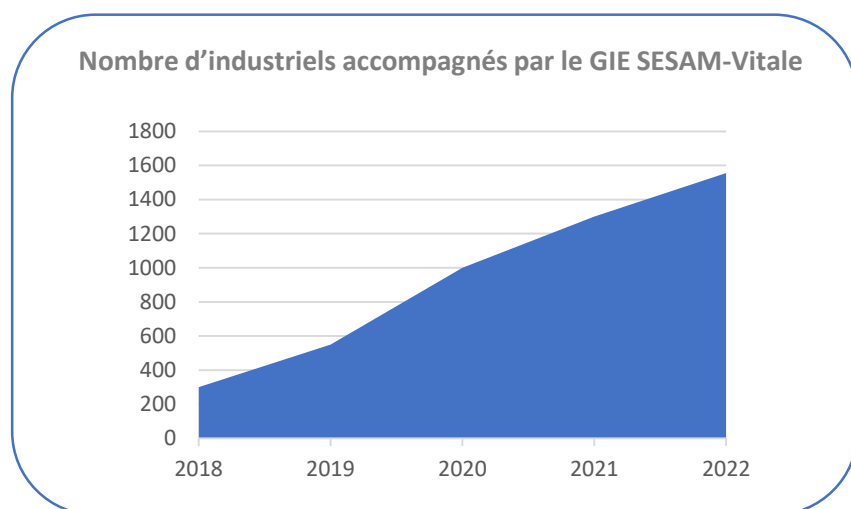
LE MARCHÉ DES INDUSTRIELS DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ : FAITS MARQUANTS

→ Une communauté d'industriels de plus en plus importante :

+ de 1 550 industriels accompagnés en 2022 (300 jusqu'en 2018)

→ Un rôle de plus en plus central pour les éditeurs de solutions santé

→ Arrivée de nouveaux éditeurs, privés et publics fournisseurs de solutions aux professionnels de santé à la cible des patients : plate-forme de prise de rendez-vous, application santé, dispositif médical connecté...



1550 sociétés
5250 contacts
1650 produits
17800 labellisations

Référentiel des données industriels
GIE SESAM-Vitale
Juin 2022

FOCUS SUR LES EDITEURS

- PROFESSIONNELS DE SANTE
- ETABLISSEMENTS DE SANTE
- TRANSPORTEURS SANITAIRES
- ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAL

LES FOURNISSEURS DE SERVICES
LES EQUIPEMENTIERS
LES ORGANISMES CONCENTRATEURS TECHNIQUES

LES SYNDICATS POUR LES INDUSTRIELS

ÉDITEURS PROFESSIONNELS DE SANTE EN LIBERAL

391 146 PS facturent en SESAM-Vitale en 2022 (+ 6 149 par rapport à juin 2021)

→ Marché concentré autour de 15 éditeurs majeurs

→ Le top 15 des éditeurs représente 81,6 % des professionnels de santé en facturation SESAM-Vitale soit 319 008 professionnels de santé (sur un total de 391 146)

→ Leader du marché : COMPUGROUP MEDICAL FRANCE (20,26% part de marché)

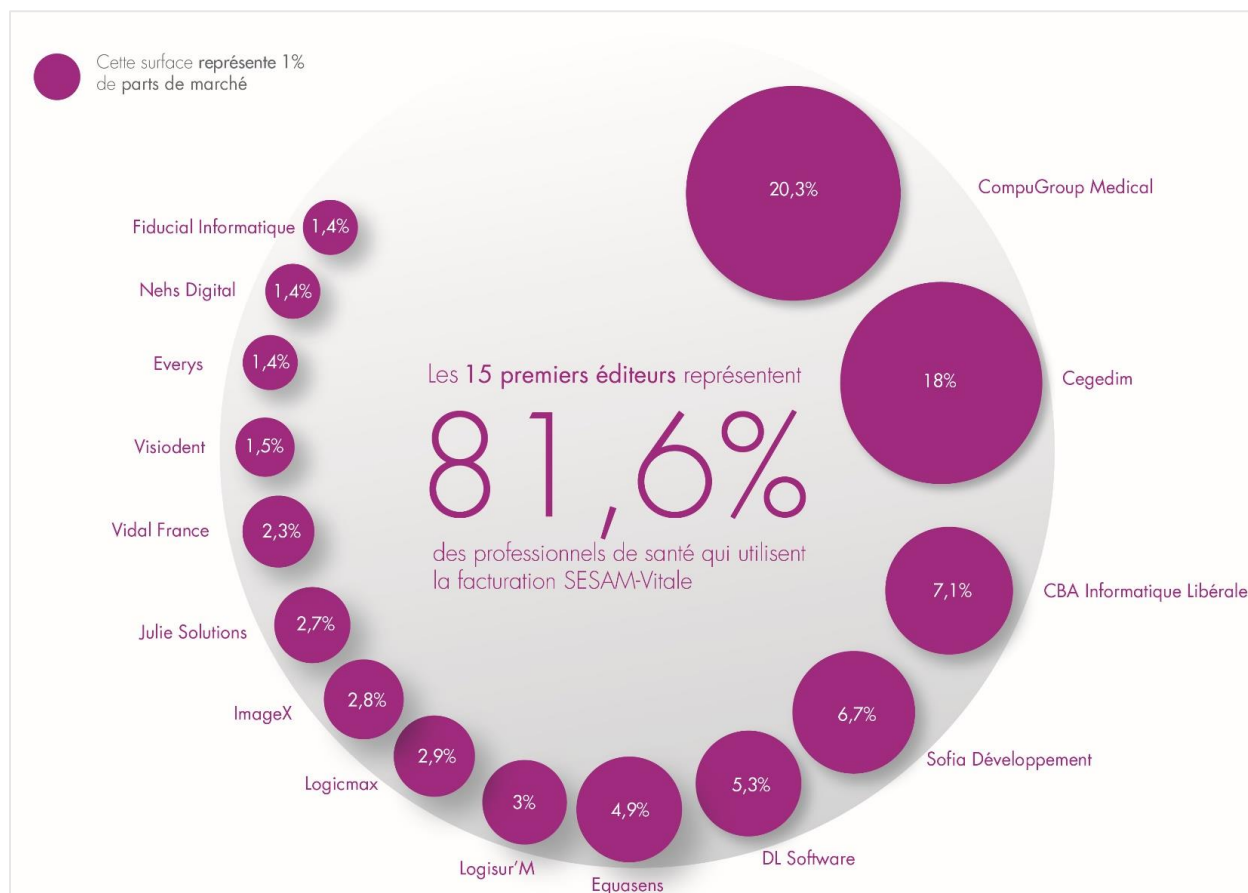
→ Apparition de 3 nouveaux groupes :

-DL SOFTWARE composé de PYXISTEM, JUXTA SA et SEPHIRA

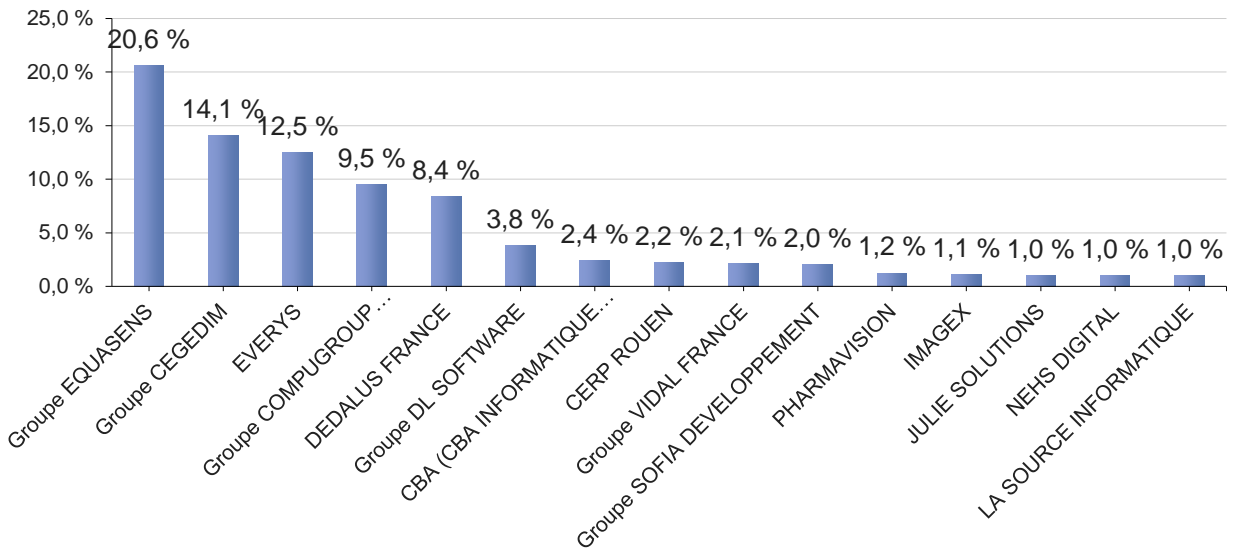
-EQUASENS (anciennement groupe PHARMAGEST, créé en mars 2022) composé de PHARMAGEST INTERACTIVE, INTERNATIONAL CROSS TALK et PROKOV EDITIONS

-VIDAL FRANCE avec COMUNICA (anciennement WEDA, racheté par le groupe VIDAL)

Parts de marché des éditeurs SESAM-Vitale en nombre de PS (juin 2022)

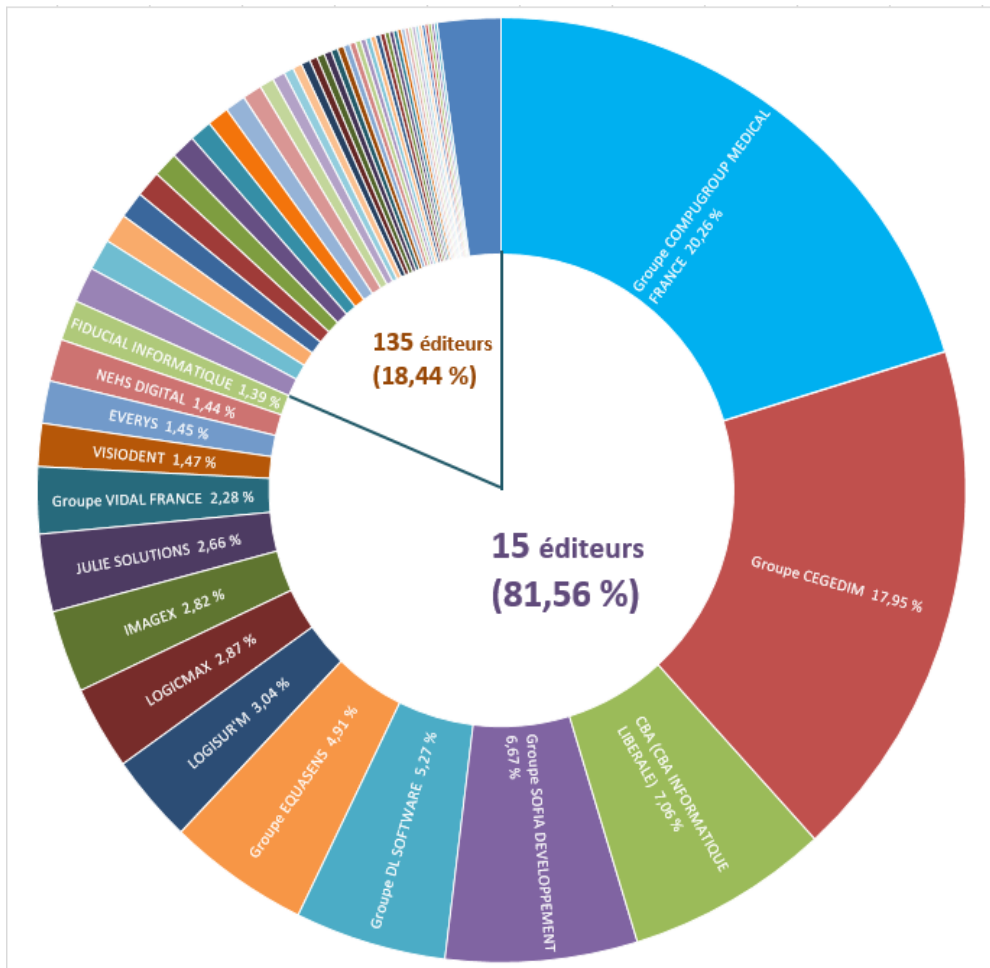


Les parts de marché des 15 éditeurs leaders en volume de feuilles de soin électroniques (juin 2022)



→ Fin juin 2022, 15 éditeurs détiennent 83,0 % du marché des logiciels SESAM-Vitale en volume de FSE, soit 111 212 826 FSE sur un total de 133 949 597.

Les parts de marché en volume de professionnels de santé



ÉDITEURS ÉTABLISSEMENTS DE SANTE

Les services dématérialisés sont intégrés au sein des Systèmes d'Information Hospitaliers (SIH) par l'intermédiaires de **deux** logiciels.

Les logiciels de GAP (Gestion Administrative du Patient)

- Intègrent **toutes les étapes administratives** liées au patient lors de sa venue au sein d'un établissement de santé, de l'admission jusqu'à la facturation.
- **Marché couvert par 40 éditeurs pour 3393 établissements de santé**



	Nombre d'établissements
Établissements Publics de Santé (EPS)	1 246
Établissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif (ESPIC)	322
HIA (Hôpitaux d'Instruction des Armées)	8
Cliniques Privées à but lucratif (CP)	1 817

Les logiciels de DPI (Dossier Patient Informatisé)

- Destinés à gérer de manière globale le **parcours médical** du patient au sein de l'établissement et ainsi assurer la coordination des soins.
- Logiciel intimement lié au dossier administratif porté par le logiciel de GAP. *Certains éditeurs ont d'ailleurs fusionné ces deux fonctions au sein d'un module unique de gestions patients.*
- Parmi les 40 éditeurs de GAP, 31 proposent également la gestion médicale du patient.
- **81 éditeurs de DPI couvrent l'ensemble des domaines sanitaires.**

LES PRINCIPAUX ÉDITEURS DE GAP POUR ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

	EPS	ESPIC	HIA	CP
CEGI SANTE		X		X
CIGEST Informatique				X
CSIS/Evolucare		X		X
DEDALUS HEALTHCARE FRANCE	X	X		
DEDALUS PRIVATE HEALTHCARE SOLUTIONS		X		X
DICSIT INFORMATIQUE		X		X
ECHO				X
ELAP	X	X		
GIP CPAGE	X	X		
GIP MIPIH	X	X		
INTERSYSTEMS	X	X		
MAINCARE SOLUTIONS	X	X	X	
QSP SYSTEMS		X		X
SIGEMS	X	X		X
SOFTWAY MEDICAL		X		X

- ✓ Les positions concurrentielles n'évoluent que très peu au fil des années. Les changements de logiciels au sein des établissements sont en effet relativement rares.
- ✓ Après plusieurs années de restructuration suite à la mise en place des GHT, on observe une stabilisation du marché.
- ✓ Pas de nouveaux entrants en 2022
- ✓ 7 éditeurs sont positionnés aussi bien sur des établissements privés à but lucratif et non lucratif

ÉDITEURS TRANSPORTEURS

Les parts de marchés des éditeurs transporteurs incluent les parts de marché des éditeurs pour les transporteurs sanitaires et pour les taxis conventionnés. Elles sont comptabilisées sur la base des flux Iris B2 transmis par les transporteurs.

On comptabilise **28 500 transporteurs (+1 139)** en facturation B2 dont

→ 5 177 transporteurs sanitaires

→ 23 323 taxis conventionnés

LES PRINCIPAUX ÉDITEURS POUR TRANSPORTEURS

AIDES INFORMATIQUE
ARLEO
AXYGEST
BRESSUIRE INFORMATIQUE
BUTZ-BARON INFORMATIQUE
ETIB
LOMACO
MK2I
SAFICARD
SCR INFORMATIQUES
SEPHIRA
SOLYSTATE TECHNOLOGIES
SORAYA
SYNOVO
TELETAXI

→ LOMACO et MK2I appartiennent au groupe FIDECIEL

→ AXYGEST et AIDES'N SOFT font partie de la holding LEED INVESTISSEMENT

→ **Le marché reste stable par rapport aux années précédentes**

→ Le marché des transporteurs sanitaires est concentré

ÉDITEURS ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX

Les structures médico-sociales sont pleinement concernées par les services du numérique en santé : INS, DMP, e-prescription, appli carte Vitale...Le GIE SESAM-Vitale accompagne ainsi les éditeurs dans l'intégration de ces services dans les dossiers usagers informatisés.

→ 4 catégories d'établissements, selon les publics adressés :

- personnes âgées
- adultes handicapés
- enfants handicapés
- personnes en situation d'addiction

→ Marché composé d'environ 30 000 structures dont la prise en charge des patients se fait à domicile ou via des hébergements d'accueil.

→ L'informatisation de ces structures est plus faible que les établissements sanitaires : 89% ont déployé une solution de Dossier de l'Usager Informatisé (DUI) contre 96% des établissements sanitaires concernant le Dossier Patient Informatisé (DPI).

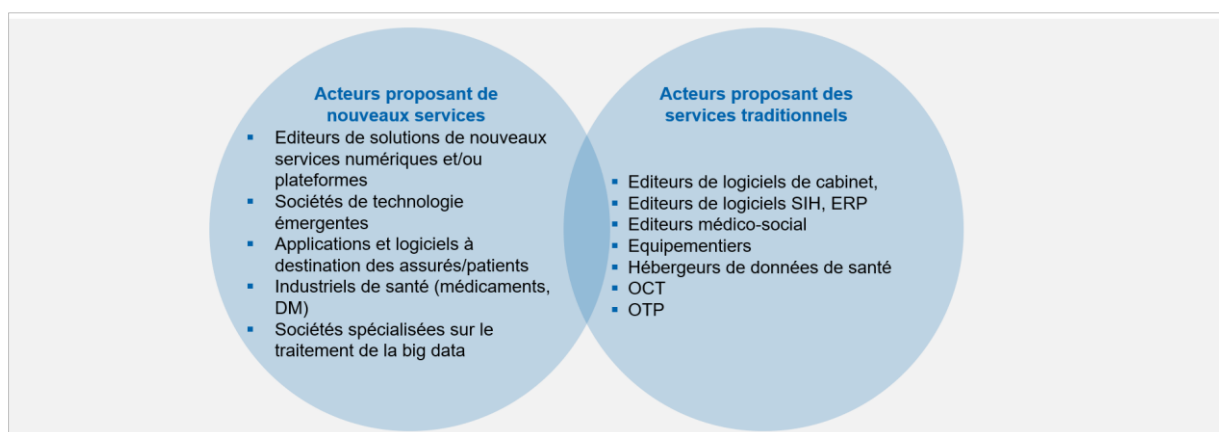
→ Marché couvert par une quinzaine d'éditeurs majeurs dont 9 d'entre eux sont spécialisés exclusivement sur ce secteur.

LES PRINCIPAUX ÉDITEURS POUR ESMS

AGM Informatique
Alfa/Cegi Informatique
ALTAIR
Apologic
Berger-Levrault
Corwin/Evolucare
E-SANTE Technology
GYP Symaris
Insight
Malta Informatique
Mediane
SociaNova
Solware Life
Teranga

LES FOURNISSEURS DE SERVICES

Des acteurs traditionnels orientent leur offre produit vers de nouveaux services et de nouveaux acteurs rejoignent le panel des Industriels du GIE SESAM-Vitale au fil de l'eau dû à la multiplication des services sur lesquels nous pouvons les accompagner et notamment le référencement au catalogue de services de Mon espace santé et, à venir, la fonction fournisseur d'identité de l'appli carte Vitale.



Une étude est lancée pour que d'ici fin 2022, le GIE SESAM Vitale se dote d'une vision et d'une segmentation claire de ces nouveaux acteurs pour animer ces nouvelles communautés.

LES ÉQUIPEMENTIERS

SUR LE TERRAIN, LE PARC DE LECTEURS HOMOLOGUÉS SESAM-VITALE RESTE CONCENTRÉ SUR 2 ACTEURS

→ **OLAQIN**, issu de l'acquisition des activités Santé France d'Ingenico. En plus de commercialiser ses lecteurs, OLAQIN continue de déployer sa solution de facturation en ligne : STELLAIR, utilisable sur n'importe quel équipement avec navigateur et sans composant logiciel à installer.

→ **KAPELSE**, filiale de PHARMAGEST créée en 2014 continue sa progression et gagne des parts de marché.

LES ÉQUIPEMENTS AUTO-DÉCLARÉS

En mars 2022, le GIE SESAM-Vitale a innové en proposant aux industriels fabricants ou distributeurs un processus complet de référencement auto-déclaratif de leurs équipements de lecture (cartes physiques via PC/SC, mode sans contact NFC, codes 2D).

Avec le numérique en santé, de nombreux services nécessitent en effet d'implémenter des modes de lecture supplémentaires, en particulier l'appli carte Vitale et la e-prescription.

De leur côté, pour équiper leurs professionnels de santé en vue de ces nouveaux usages, les éditeurs sont demandeurs d'un tel référencement.

Le GIE SESAM-Vitale ne délivre pas d'homologations, car il s'agit d'un processus auto-déclaratif, sur la base d'un cahier de tests qui est fourni aux candidats à ce référencement. Une fois ces tests remplis, puis l'attestation sur l'honneur fournie, l'équipement concerné figure alors dans le [catalogue des produits du GIE SESAM-Vitale](#), pour information.

→ **Début septembre 2022, 13 équipementiers ont fait référencer 50 équipements de lecture dans le cadre de cette procédure :**

- ACCES DIFFUSION
- DATALOGICS.R.L.
- DISTRICODE
- HONEYWELL PRODUCTIVITY SOLUTIONS
- KAPELSE
- MOBIOT
- OLAQIN
- OPTICON
- PAX FRANCE NOVELPLAY
- SENSYL
- SPRINGCARD
- TENKOTO
- ZEBRA TECHNOLOGIES France

Le [catalogue des produits](#) permet de filtrer les équipements selon son type et ses options.

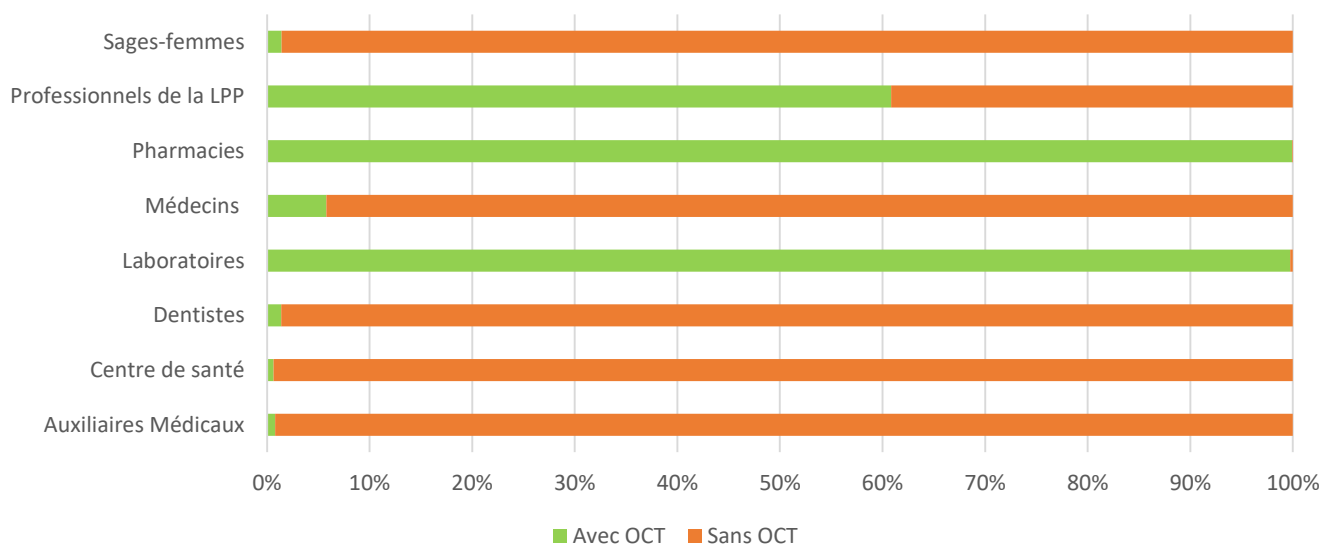
LES ORGANISMES CONCENTRATEURS TECHNIQUES

→ Plus de 42 000 professionnels de santé en facturation SESAM-Vitale utilisent les services d'un OCT (soit 11% des PS).

→ Pas d'évolution à noter depuis 2021. Le recours à un OCT diffère en fonction des catégories de PS.

Il est généralisé pour les Pharmaciens et les Laboratoires et concerne 60% des professionnels de la LPP qui télétransmettent en SESAM-Vitale.

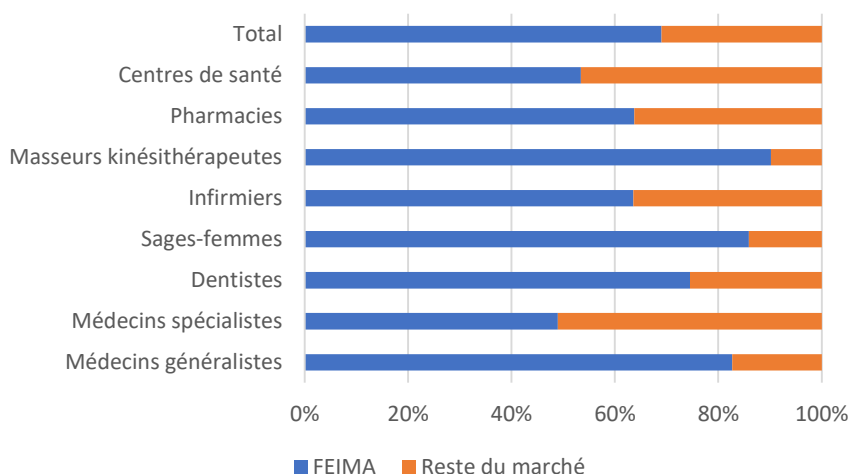
Recours à OCT par catégories de PS



LES SYNDICATS POUR LES INDUSTRIELS

La **FEIMA** (Fédération des Editeurs d'Informatique Médicale et paramédicale Ambulatoire – www.feima.fr) est une fédération représentative des éditeurs majeurs du secteur ambulatoire. Elle représente plus de 69% de parts de marché, + de 265 000 professionnels de santé équipés. Elle est un interlocuteur clé des pouvoirs publics et des organisations représentatives des professionnels de santé.

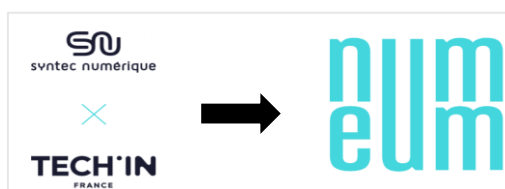
Parts de marché des éditeurs FEIMA selon les catégories à fin juin 2022



NUMEUM

Suite à la suspension des activités du LESISS (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux) fin 2019, ses anciens membres étaient soit représentés par le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN) Syntec numérique à travers son « Comité Santé » qui regroupait plus de 150 acteurs sur le numérique en santé, soit par TECH IN France, qui comptait près de 400 adhérents.

Déjà engagés dans de nombreux travaux, Syntec Numérique et TECH IN France ont fusionné au printemps 2021 pour créer un nouveau syndicat professionnel de référence pour le numérique en France : NUMEUM



Leurs travaux porteront sur 5 grands enjeux prioritaires : la place du numérique dans la société, la France numérique en Europe, la croissance et la compétitivité de nos entreprises du numérique, la transformation numérique de toutes les entreprises et administrations, vecteur de croissance de l'économie et les enjeux sociaux, sociétaux et écologiques du numérique.

La fusion vient concrétiser une coopération soutenue de longue date entre les deux organisations, et ce depuis novembre 2019, se traduisant notamment par un comité de pilotage de suivi des actions communes, et la mise en place notamment d'un comité organisé et tenu conjointement sur la Santé.



L'ADOCT (Association Des Organismes Concentrateurs Techniques)

L'association ADOCT a été fondée en 2019 par les principaux Organismes Concentrateurs Techniques (Agetip, Euro-Information, Paymed, Pharmacom Ouest, Resopharma, Santeffi, Sicorfe, SPC).

Elle défend les intérêts de ces sociétés et travaille avec le GIE SESAM-Vitale et l'Assurance Maladie autour des évolutions de la télétransmission des FSE.

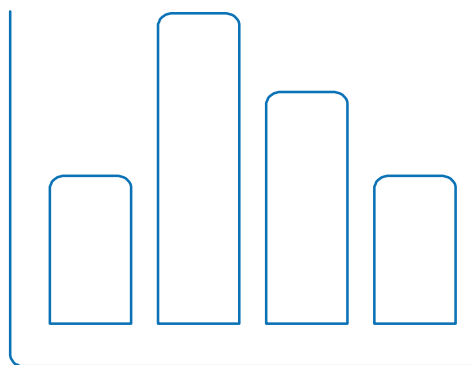
Au cours de ces dernières années, elle a notamment participé aux travaux autour de la dématérialisation du tiers-payant.

Autres fédérations d'acteurs du numérique en santé

Au-delà des représentants historiques des éditeurs PS libéraux, de nouvelles fédérations d'industriels sur le numérique en santé se positionnent et interviennent dans la concertation Industriels menée par la Délégation du Numérique en Santé.

	<p>Créée en 2019, les Entreprises de Télémédecine (LET) est une association regroupant 38 acteurs de la télémédecine en France (https://www.lesentel.org/). Parmi ses membres, on y retrouve les sociétés : Ama, Apizee, Axa Assistance, Concilio, Consultaway, CTM Group, deuxiemeavis.fr, Bien Etre Assistance, Doctolib, Feelae, Feeli, Hellocare, Livi, Synapse Medicine, Medaviz, Medecin Direct, MesDocteurs, Nomadeec (Exelus), Omnidoc, Qare, TokTokDoc...</p>
	<p>Créée en 1987, le SNITEM est l'organisation professionnelle représentant la majeure partie de l'industrie du secteur des dispositifs médicaux (525 entreprises adhérentes dont 93% de TPE – PME) pour qui le numérique en santé constitue un marché émergent. Les dispositifs médicaux en e-santé sont les appareils de suivi à distance, les dispositifs médicaux connectés (exemple : tensiomètres), les outils digitaux de rééducation, ...</p>
	<p>L'Association Interop Santé regroupe plus de 200 adhérents. Elle procède au regroupement de plusieurs organisations qui oeuvrent chacune pour la standardisation des échanges informatiques dans le domaine de la santé (HL7 France, HPRIM et IHE).</p>
	<p>La task-force e-santé de France Digitale regroupe 200 startups / fonds d'investissements / acteurs de la santé dans un slack e-santé (plateforme de communication collaborative). Elle réalise un mapping des meilleures startups de la e-santé en France. https://airtable.com/shrcbJhH4MMARnMdo/tblRrKIPiJFqIvTv</p>
	<p>L'ASINHPA (l'Association des Structures d'Informatique Hospitalière Publiques Autonome) est constituée des principaux acteurs publics des systèmes d'information hospitaliers et de santé. Elle regroupe le SIB, le GIP Mipih, le GIP PH7, le GIP CPAGE, Okantis et Symaris.</p>

L'OFFRE DES ÉDITEURS MAJEURS DANS L'INTÉGRATION DES SERVICES DE L'ASSURANCE MALADIE



FOCUS SUR

- PROFESSIONNELS DE SANTE
- ETABLISSEMENTS DE SANTE

TOP 10 EDITEURS MEDECINS



Editeurs Médecins

- La transition Add.7 vers Add.8 a été majoritairement prise en compte

	Cegedim Santé	Compugroup Medical Solutions *	Sephira	Imagine Editions	Prokov Editions	Comunica / WEDA	NEHS Digital	EDL	Affid Systèmes	Adsion Info Santé
Version CdC SV	Add. 8	Add. 6 PC/SC	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 8
Moteur de facturation	Resip	Non	Non	Non	Non	Pyxistem	Pyxistem	Non	Pyxistem	Non
TP ALD Maternité										
Suivi Factures TP										
TP généralisé										
TP complémentaire										
ADRI										
HRI										
DMTi										
AATi										
IMTi										
ALDi										
INSi										
Intégration CFE										
C2S										
Télé médecine	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30
CO Enfant										
Evolution part comp.										
Ordonnance numérique										
DMP	V2	V2	Icanopée	V2	V2	Icanopée	V2	V2		

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 10 EDITEURS PHARMACIENS



Editeurs Pharmaciens

- Bonne prise en compte des avenants pour le TOP 4

Les 5 premiers éditeurs pharmaciens représentent 92% des parts de marché (et 20 112 pharmacies)

	Pharmagest Interactive	Everyys	Smart Rx	CERP Rouen	Pharmavision
Version CdC SV	Add. 8	Add. 8	Add. 7	Add. 8	Add. 6
Moteur de facturation	Non	Non	Resip	Non	Non
TP ALD Maternité					
Suivi factures TP					
TP généralisé					
SCOR	2.12	2.12	2.12	2.12	2.11
ADRI					
SPHEV					
INSi					
Intégration CFE					
Honoraires de dispensation					
Accomp. téléconsultation					
Evolution part comp.					
Mesure médicaments génériques	3.13	3.13	3.13	3.13	3.13
Ordonnance numérique					

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 10 EDITEURS AUXILIAIRES MEDICAUX



- 9 éditeurs auxiliaires médicaux sur 10 ont intégré l'avenant accompagnement à la téléconsultation
- ADRI est intégré par tous les éditeurs du TOP 10
- Bonne prise en compte des avenants tiers-payant

Les 10 premiers éditeurs auxiliaires médicaux représentent 97% des parts de marché (et 187 747 auxiliaires médicaux)

	Cegedim Santé	Epsilog	CBA	Sofia Developpement	Logisur'M	Logicmax	Fiducial Informatique	Aatlantide	Anael	Sephira
Version CdC SV	Add. 7	Add. 7	Add. 7	Add. 7	Add. 8	Add. 7	Add. 7	Add. 8	Add. 7	Add. 7
Moteur de facturation	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
TP ALD Maternité										
Suivi factures TP										
TP généralisé										
SCOR	2.12	2.12	2.11	2.12	2.12	2.12	2.12	2.11	2.12	2.12
ADRI										
INSi										
Intégration CFE										
C2S										
Accomp. Téléconsultation										
Evolution part comp.										
Abattement IK										
DMP	V2	V2	V2	V2	V1	V2	V2	V2	V2	Icanopée

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 5 EDITEURS DENTISTES



Editeurs Dentistes

- Le parc des dentistes a connu une très forte mise à jour de son parc à l'occasion de la mise en œuvre du 100% santé
- Très bonne prise en compte d'ADRI et du tiers payant

Les 5 premiers éditeurs dentistes représentent 84% des parts de marché (et 30 755 dentistes)

	ImageX	Julie Solutions	Visiodent	Trophy / Carestream	Dentalvia Medilor
Version CdC SV	Add. 8	Add. 7	Add. 8	Add. 7	Add. 8
Moteur de facturation	Non	Pyxistem	Pyxistem	Non	Pyxistem
TP ALD Maternité					
Suivi factures TP					
TP généralisé					
ADRI					
AATi					
INSi					
Intégration CFE					
C2S					
Evolution part comp.					
Consult. Complexe Chir. Dentiste					
DMP	V2	Icanopée	Pyxistem		Juxta

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 5 EDITEURS LABORATOIRES



Editeurs Laboratoires

- Un marché concentré avec peu d'acteurs

**Les 5 premiers éditeurs laboratoires représentent
99% des parts de marché (et 3 859 laboratoires)**

	Dedalus France	HDAC	Select Informatique	Clarisy Informatique	Pyxistem
Version CdC SV	Add. 8	Add. 7	Add. 6	Add. 7	Add. 8
Moteur de facturation	Pyxistem	Non	Non	Pyxistem	Non
TP ALD Maternité					
Suivi factures TP					
TP généralisé					
SCOR	2.11	2.11	2.11	2.11	2.12
ADRI					
INSi					
Intégration CFE					
C2S					
Evolution part comp.					
DMP	V2				V2

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 5 EDITEURS SAGES-FEMMES



Editeurs Sages-femmes

- Les principaux acteurs ont intégré l'addendum 8
- Bonne prise en compte des avenants tiers payant

Les 5 premiers éditeurs sages-femmes représentent 78% des parts de marché (et 5 739 sages-femmes)

	Cegedim Santé	Sephira	Aatlantide	Comunica / WEDA	FT Labs
Version CdC SV	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 8	Add. 7
Moteur de facturation	Resip	Non	Non	Pyxistem	Non
TP ALD Maternité					
Suivi factures TP					
TP généralisé					
TP complémentaire					
SCOR	2.12	2.12	2.11	2.12	2.12
ADRI					
AATi					
INSi					
Intégration CFE					
C2S					
Evolution part comp.					
DMP	V2	Icanopée	V2	Icanopée	

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 5 EDITEURS FOURNISSEURS



Editeurs LPP

- Tous les éditeurs sont basés sur un moteur de facturation
- Non prise en compte du téléservice de l'INS chez les éditeurs
- Dans le TOP 5, tous les éditeurs ont une activité principalement centrée sur l'optique
- Tous les éditeurs ont une offre SESAM-Vitale à jour (supérieure ou égale addendum 7)

Sur le périmètre SESAM-Vitale, les 5 premiers éditeurs fournisseurs représentent 69% des parts de marché (et 10 283 fournisseurs). A noter que sur cette catégorie de professionnels de santé, de nombreux éditeurs s'appuient toujours sur la norme IRIS B2.

	Cosium	Optimum CIT	Sephira	IDM	Grandvision France
Version CdC SV	Add. 7	Add. 7	Add. 7	Add. 8	Add. 7
Moteur de facturation	Area	Pyxistem	Sephira	Area	Juxta
TP ALD Maternité					
Suivi factures TP					
TP généralisé					
SCOR	2.12	2.12	2.12	2.12	2.12
ADRI					
INSi					
Intégration CFE					
Réforme 100% santé					
Evolution part comp.					
DMP			Icanopée		

Légende : vert = oui / orange = non

TOP 5 EDITEURS CENTRES DE SANTE



Editeurs Centres de
santé

- Marge de progression importante sur l'intégration du tiers payant complémentaire

Les 5 premiers éditeurs centres de santé représentent 72% des parts de marché soit 1837 centres de santé.

	Idem Santé	Juxta	Visiodent	Sofia Developpement	Cegedim Santé
Version CdC SV	Add. 7	Add. 8	Add. 8	Add. 7	Add. 7
Moteur de facturation	Pyxistem	Non	Pyxistem	Non	Non
TP ALD Maternité					
Suivi factures TP					
TP généralisé					
TP complémentaire					
SCOR	2.11	2.12	2.12	2.12	2.11
ADRI					
AATi					
INSi					
Intégration CFE					
C2S					
Evolution part comp.					
DMP	V2	V2	Pyxistem	V2	V2

Légende : vert = oui / orange = non

L'OFFRE DES EDITEURS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

	DMP	Lecture Vitale	Facturation EPS-ESPIC	Facturation CP	SCOR CP	CDRI	INSI	ROC	chiffrement de transport de flux
BERGER LEVRAULT	•	•	•	•		•	•		
CEGI ALFA	•	•	•	•			•		•
CEGI SANTE	•	•	•	•		•	•		
CERNER FRANCE	•	•	•	•		•	•		
CIGEST INFORMATIQUE		•		•	•	•	•		•
CSIS-Evolucare		•	•	•		•	•		•
DEDALUS FRANCE	•	•	•			•	•		
DEDALUS HEALTHCARE FRANCE	•	•	•	•		•	•		
DEDALUS PRIVATE HEALTHCARE SOLUTIONS	•	•	•	•		•	•	•	
ECHO		•		•	•	•	•		
ELAP		•	•	•		•	•		
ENOVACOM	•			•			•		•
GIP CPAGE		•	•	•		•	•	•	•
GIP MIPIH	•	•	•	•		•	•	•	
INSTITUT SAINTE CATHERINE	•	•	•	•		•	•	•	•
INTERSYSTEMS	•	•	•	•		•	•	•	
MAINCARE SOLUTIONS	•	•	•	•		•	•	•	
QSP SYSTEMS	•	•	•	•	•	•	•		
SOFTWAY MEDICAL	•	•	•	•		•	•		



GIE SESAM-Vitale

5, boulevard Marie et Alexandre Oyon

72019 Le Mans Cedex 2

Tél. 02 43 57 42 00

www.sesam-vitale.fr

